Programme DLAL
(Développement Local par les Acteurs Locaux)
LEADER

EST CREUSE développement

Union Européenne

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble **pour votre territoire***

LEADER

sommaire

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE 4

Contexte 5

Description de la zone en termes géographiques, économiques, sociales, historiques, culturels et environnementaux 6

Aspects géographiques 6

Aspects démographiques, économiques et sociales 7

Des difficultés démographiques 7

Une économie en mutation 8

Une terre traditionnellement agricole... 8

Une terre économiquement dispersée 9

Une terre aux champs d'activités variés, faiblement créatrice d'emploi et vieillissante 10

Une terre riche en Pépites 12

Une terre d'amorçage touristique 12

Une terre vieillissante, moins active ayant un niveau de formation assez faible 14

Une terre riche en services 16

Un univers sociétal existant mais fragile 17

Une terre qui enfante 17

Une terre en souffrance médicale 18

Une terre aux revenus dépendants extérieurs et au faible niveau de vie 19

Une terre aux logements inadaptés 20

Une terre où la voiture est obligatoire 21

Aspects historiques, culturels et environnementaux 22

Histoire : un territoire charnière 22

Une richesse naturelle et patrimoniale importante 22

Un territoire culturel haut en couleurs 23

Un territoire qui rassemble 24

Un territoire pionnier en matière d'énergie vers un territoire de résilience 24

UN TERRITOIRE DE PROJETS PAR EXCELLENCE 26

Un savoir-faire ancien dans la conduite de démarches contractuelles 27

La dynamique leader sur Combraille en Marche 29

Le programme Leader Creuse 1 29

Le programme Leader Creuse 2 29

Le programme Leader + Combraille en Marche 30

Le Programme Leader 2007/2013 Combraille en Marche 31

Le Programme Leader 2014/2021 Combraille en Marche 33

La Charte de Pays 2005/2015 39

Contrat de dynamisation et de cohésion territoriale 2019-2021 39

ENJEUX ET AMBITIONS DU TERRITOIRE . . . 40

Les enjeux de notre territoire . . . 41

Analyse AFOM . . . 41

Faire de l'Est Creuse une bulle de repos
grâce à l'adaptation de l'hébergement touristique,
aux nouveaux besoins de la clientèle. . . . 43

Faire de l'Est Creuse une bulle de découverte de la nature et du patrimoine,
grâce à la définition d'une politique touristique innovante valorisant les atouts du territoire. . . . 43

Faire de l'Est Creuse une bulle de vie
par l'amélioration de la notoriété et de l'attractivité du territoire . . . 44

Faire de l'Est Creuse, une bulle de savoir
grâce à son ingénierie territoriale, levier essentiel de développement
des bourgs et de la ruralité, garante de la cohésion équitable du développement du territoire. . . . 45

SCHÉMATISATION DES STRATÉGIES EXISTANTES ET FUTURES SUR LE TERRITOIRE . . . 46

Liaisons avec les programmes régionaux . . . 51

Liaison avec Néo Terra . . . 51

Liaison avec le SRADDET . . . 51

Liaison avec le SRDEII . . . 52

Une priorité : l'innovation . . . 53

L'innovation dans le partenariat . . . 53

L'innovation dans le processus de sélection des actions . . . 53

L'innovation dans les actions en elles-mêmes. . . . 53

Processus d'implications des acteurs . . . 53

Les modalités de mise en œuvre et de suivi : une démarche partenariale . . . 54

Le comité de programmation . . . 56

Le plan de développement . . . 58

Faire de l'Est Creuse une bulle de repos . . . 58

Faire de l'Est Creuse une bulle de découverte de la nature et du patrimoine . . . 58

Faire de l'Est Creuse une bulle de vie. . . . 58

Faire de l'Est Creuse, une bulle de savoir . . . 58

Plan de financement . . . 60

Le pilotage du projet . . . 61

Moyens humains, financiers et outils prévus pour le suivi des opérations . . . 61

Articulation avec les autres missions du Syndicat Est Creuse Développement. . . . 61

Moyens prévus pour l'évaluation du programme . . . 63

Dynamiser le territoire par la Coopération . . . 63

Capitalisation, diffusion et veille . . . 64

Au niveau local . . . 64

Au niveau national . . . 64

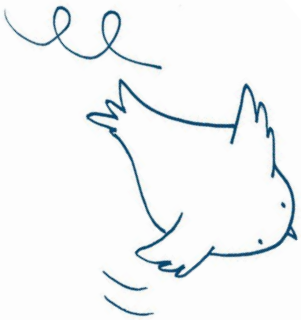

Présentation du territoire

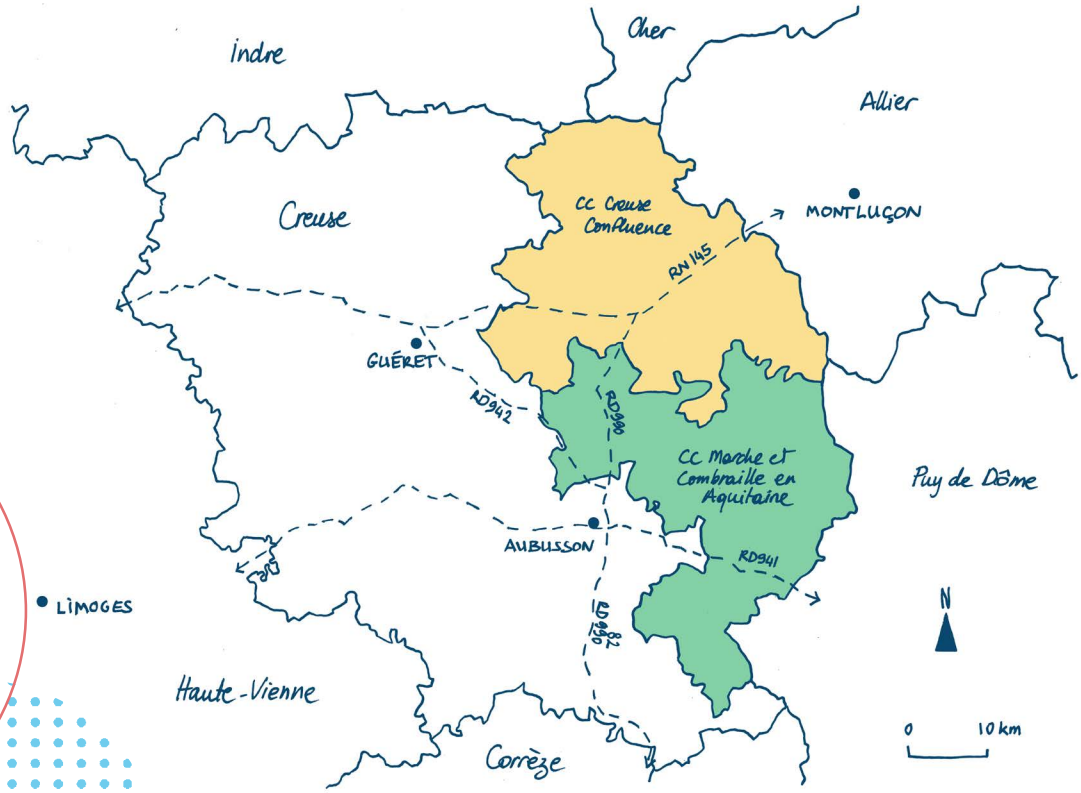

Contexte

Est Creuse Développement, syndicat mixte fermé de l'Est de la Creuse, regroupe 92 communes réparties sur 2 EPCI : la communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine et la communauté de communes Creuse Confluence.

Ce territoire se situant à l'extrémité Nord Est de la Région Nouvelle Aquitaine, constitue un carrefour de communication entre les régions Nouvelle Aquitaine, Auvergne Rhône Alpes et Centre Val de Loire pour partie. Est Creuse est situé entre 2 métropoles, Clermont-Ferrand et Limoges, situées à environ 1h30. Il est localisé entre les pôles urbains de Guéret, Montluçon, Aubusson et Ussel.

Espace rural fragile, rude et fermé, il se reconnaît dans une appartenance au Massif Central.

Ce territoire essentiellement situé en zone de montagne ou de piedmont, est structuré :

- au centre, par le bassin de Gouzon avec son sous-sol argileux et ses grandes parcelles au carré d'où surgit le promontoire chaotique de Toulx-Sainte-Croix ;
- au sud, par les hauts plateaux de la Combraille et du PNR de Millevaches et leurs paysages d'enclos, au bocage serré et maillé d'étangs, le tout entaillé en tous sens par les vallées encaissées de la Creuse, du Cher et de leurs affluents.

Cette région a la particularité d'échapper à l'influence océanique et d'être la plus sèche de la Creuse, la seule à avoir un climat plutôt continental ce qui renforce ses liens au Massif Central.

Les plateaux aux marches du Massif Central, la nature, le climat qui, sans être froid, est marqué par l'altitude, la géologie (des roches primaires, froides), tout concourt à faire de cette partie Est de la Creuse une région rude, qui explique en partie l'exode rural.

D'autres facteurs expliquent aussi cet enclavement : l'absence de villes, le vide démographique accentuent le sentiment d'isolement. Les routes forment un réseau particulièrement complexe, mais plus réticulé que structurant. Les axes majeurs, mis à part les liaisons « Centre Europe Atlantique », la D941 et l'axe Nord Sud, ont contourné ces plateaux difficiles à franchir. La très faible présence d'infrastructure ferroviaire contribue également à l'enclavement du territoire.

Nbre de communes	**92**
Nbre d'habitants (2017)	**30 356**
Densité de la population (2017)	**15,6 hab/km²**
Evolution Taux annuel moyen entre 2015-2017	**-0,63 %**

Vaste espace rural sans pôle urbain, enclavé et qui a perdu beaucoup de sa population au fil des décennies, Est Creuse Développement reste pourtant un espace de vie maillé par 4 bourgs principaux de petite taille (de 1200 à 1600 habitants) : Boussac, Gouzon, Evaux-les-Bains et Auzances, et 10 pôles de proximité complètent ce maillage : Crocq, Mérinchal, Lavaveix-les-Mines, Chénérailles, Chambon-sur-Voueize, Jarnages, Bellegarde en Marche, Mainsat, Clugnat. C'est un pays dans lequel des hommes et des femmes s'organisent pour préserver une qualité de vie qu'ils jugent exceptionnelle et pour accueillir à leur façon les nouveaux arrivants et leurs activités. Depuis l'arrivée de la COVID, une nouvelle population recherchant le calme et les grands espaces naturels s'installe dans les villages. Selon les chiffres fournis par la chambre interdépartementale des notaires, le nombre de transactions immobilières est en hausse en Creuse : +11,5 % entre le 1er novembre 2018 et le 31 octobre 2019.

Description de la zone en termes géographiques, économiques, sociales, historiques, culturels et environnementaux

Aspects géographiques

Le territoire Est Creuse Développement, véritable puzzle de plateaux sur socles gneissiques puis granitiques, s'étend sur les Combrailles Bourbonnaises au Nord, au Plateau de Millevaches au Sud, d'altitude croissant du nord (400 m) au sud (830 m). L'ordonnancement est rompu au centre par la dépression sédimentaire du bassin de Gouzon et le promontoire chaotique de Toulx-Sainte-Croix.

Le bocage arboré s'impose partout, avec des mailles régulières mais de tailles différentes et qui se resserrent dès que le relief devient capricieux. D'innombrables petits étangs occupent les fonds incultes. Seul étang d'origine naturelle, l'étang des Landes trône comme un bijou au centre du bassin de Gouzon.

Le réseau hydrographique dense des deux bassins versants de la Creuse et du Cher, entaille ces plateaux comme autant de ruptures dans l'ordonnancement doux et vallonné du bocage.

Le climat ici échappe à l'influence océanique du reste du Limousin et devient continental : avec des précipitations faibles pour la région (900 mm de moyenne et un isohyète à 800 pour le plateau d'Evaux-les-Bains), sans minimum d'été grâce aux orages avec des hivers assez froids et des étés normalement chauds et orageux.

Partie la plus sèche de la Creuse, ce Pays où l'eau se voit partout, va accentuer sa particularité géographique par un boisement plus faible qu'ailleurs (de 15 % à 30 %), presque exclusivement feuillu et surtout une spécificité agricole céréalière dans son tiers nord-est.

Aspects démographiques, économiques et sociales

DES DIFFICULTÉS DÉMOGRAPHIQUES

Conditions rudes, fermetures, enclavements, tous les ingrédients sont réunis pour que la partie orientale de la Creuse présente des difficultés à dégager une croissance endogène. Le département est bordé par deux autoroutes latérales, avec deux axes principaux transversaux, la RN 145 la D 941 et l'axe Nord Sud. Hors de ces axes, les voies de communication sont peu développées, plaçant le territoire en situation enclavée.

Avec 30 356 habitants, Est Creuse perdait encore plus de 0.63 % de sa population en 2015, baisse nuancée grâce au solde migratoire qui devient positif, sans compenser toutefois le solde naturel. Les premières données du recensement en cours laissent cependant présager un maintien de la population avec toutefois un solde naturel amplement négatif.

Le territoire comptait au dernier recensement de 2018 seulement 5 communes de plus de 1 000 habitants (Boussac, Evaux-les-Bains, Chambon-sur-Voueize, Auzances et Gouzon) sur les 92 qui le composent. La taille de ses bourgs centres ne permet pas de créer une hiérarchie urbaine, et d'ailleurs, le mode de vie y est, ici, profondément rural.

La densité du territoire, de **15.6 habitants au Km²**, est inférieure à la moyenne départementale (21.3 habitants/Km²), elle-même très en deçà de la moyenne nationale.

Carte urbanisation du territoire et principales infrastructure de communication

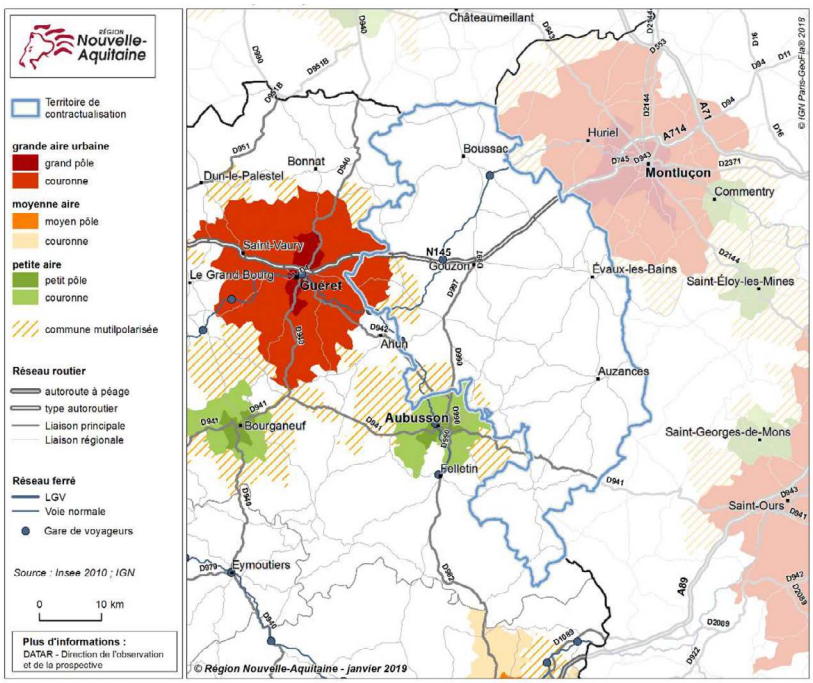

Évolution de la population

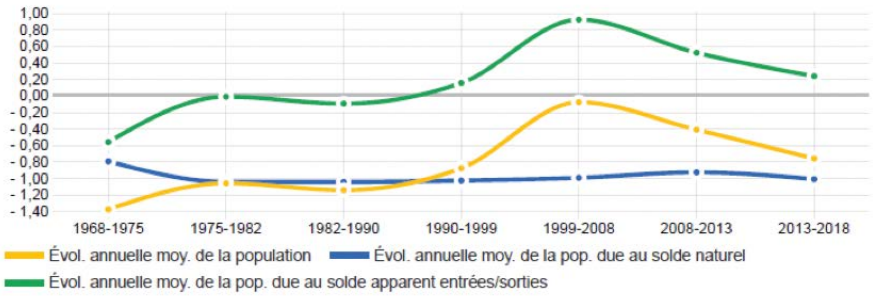

Source : Insee, RP1968 à 1999 dénombrements, RP2006 à RP2018 exploitations principales - Etat civil

UNE ÉCONOMIE EN MUTATION

UNE TERRE TRADITIONNELLEMENT AGRICOLE...

Partagé entre l'élevage et la culture céréalière, Est Creuse Développement reste fortement agricole malgré la diminution du nombre d'exploitations.

L'agriculture est axée sur la polyculture dans la partie nord du territoire, dans le sud, la sylviculture liée à la présence de grandes forêts de conifères est bien représentée Le restant du territoire est couvert par l'élevage Les productions sont valorisées par des canaux plutôt extérieurs : exportation de broutards vers d'autres régions dont l'Italie, coopératives du Bas Berry, quelques industries agroalimentaires internationales (Boussac, Gouzon, Mérinchal...) La vente directe se développe cependant à la marge depuis quelques années (6 Drive fermiers, GIE du Pays Auzançais...), ainsi que le développement de marque de territoire comme le blé des Combrailles (Evaux les Bains), la mise en place d'une filière viande TERRALIM. Un travail est en cours pour le développement de la filière « noisettes » sur l'ensemble du territoire ainsi que pour la diversification agricole via la culture de plantes médicinales.

Nombre d'exploitations agricoles par commune

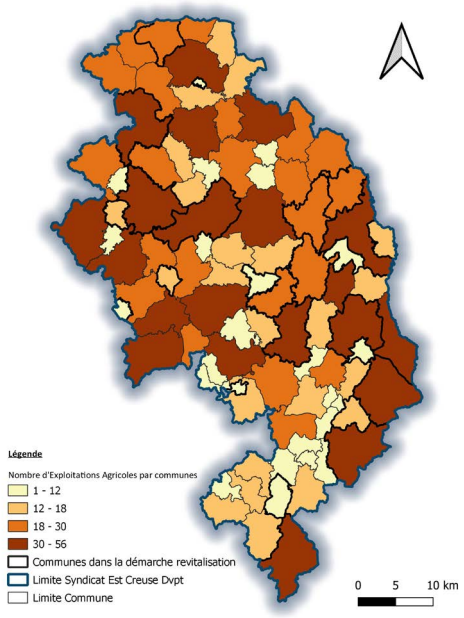

Répartition des exploitations par type de production déclarée

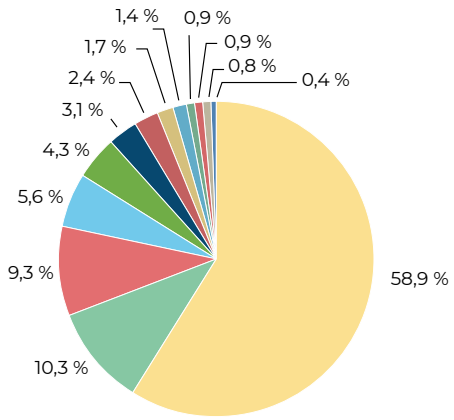

- Élevage d'autres bovins allaitant
- Élevage d'ovins et de caprins
- Culture de céréales, légumineuses, oléagineuses
- Élevage d'autres animaux
- Élevage de chevaux
- Culture et élevage associés
- Élevage de vaches laitières
- Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules
- Élevage de porcins
- Arboriculture, vigne
- Élevage de volailles
- Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales
- Aquaculture en eau douce

Source : Observatoire économique AGDE

UNE TERRE ÉCONOMIQUEMENT DISPERSÉE...

L'économie de ce territoire est dispersée sur l'ensemble du territoire, avec des zones un peu plus représentées qui sont les 4 bourgs principaux et les pôles de proximités. 87,2 % des établissements du territoire sont composés de très petites entreprises et concentrent 35,2 % des effectifs salariés. Les entreprises de plus de 50 salariés sont sous représentées : 16 établissements, dont 5 établissements de plus de 100 salariés. Le plus gros employeur du territoire est l'entreprise DAGARD à Boussac, entre 250 et 500 salariés.

Parmi les établissements de plus de 50 salariés, 8 relèvent de l'hébergement médicalisé (personnes âgées et handicapées). Dans son fonctionnement, le territoire ne s'articule pas autour d'un pôle structurant. On perçoit que l'influence des villes périphériques, Montluçon, Aubusson et Guéret, est d'autant plus réelle. En 2020, le territoire compte 2 148 établissements (n° SIRET actifs) hors établissements du secteur agriculture-environnement-énergie (source AGDE). 20 communes du territoire concentrent 57 % des établissements.

Répartition par secteur d'activité

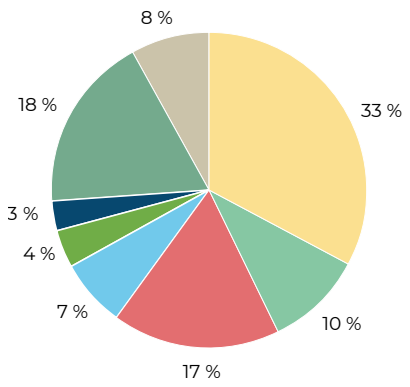

- 1. Commerces et services aux particuliers
- 2. Santé, social
- 3. BTP immobilier
- 4. Fabrication, industrie
- 6. Commerce de gros iu BTOB
- 7. Transport stockage
- 8. Activité de service
- 9. Culture loisirs

Nombre total d'établissements par commune hors activités Agriculture-Energie

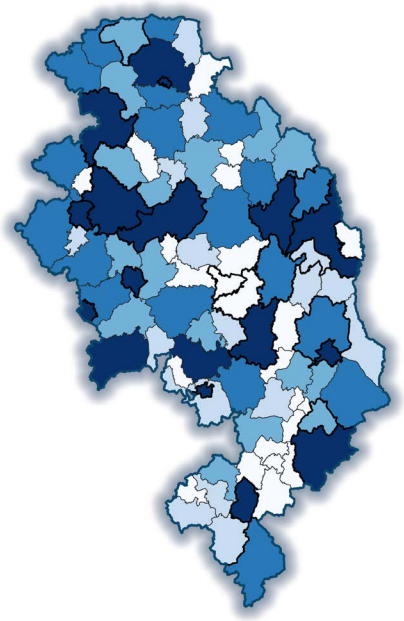

Légende
Nombre total d'établissement par communes hors activités Agriculture-Energie

- 1 à 7
- 7 à 11
- 11 à 15
- 15 à 32
- 32 à 177
- Communes engagées dans la démarche revitalisation centres-bourgs
- Communes engagées dans la démarche revitalisation centres-bourgs
- Tronçons routiers

Source : Observatoire économique AGDE

UNE TERRE AUX CHAMPS D'ACTIVITÉS VARIÉS, FAIBLEMENT CRÉATRICE D'EMPLOI ET VIEILLISSANTE

Répartition de l'offre commerciale

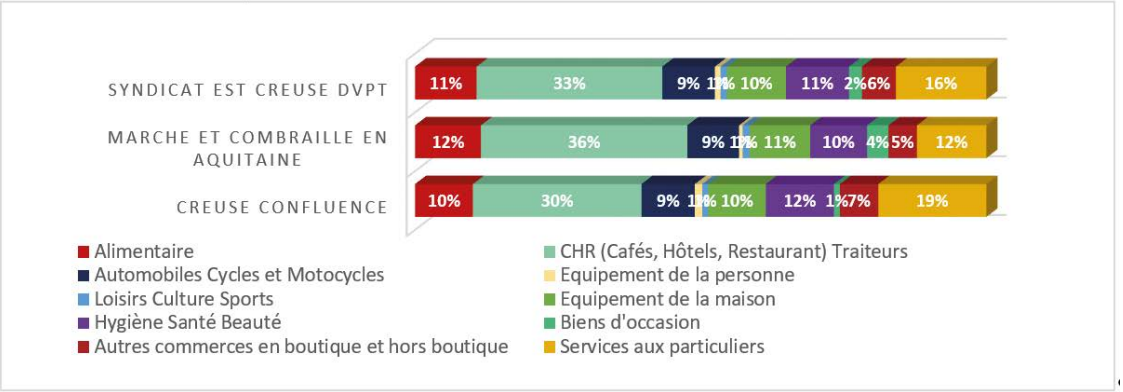

En 2020, le territoire compte **165 établissements dans le domaine de la fabrication et de l'industrie.** Les établissements qui emploient plus de 20 salariés sont au nombre de 12 dont 3 sont situés sur la commune de Boussac. Les domaines où l'on retrouve le plus grand nombre d'établissements sont le « textile – ameublement – équipement de la personne » et « bois ».

699 établissements correspondant à l'activité Commerces et Services aux particuliers (n° SIRET actifs). 8 communes n'ont pas de commerces, 50 communes ont entre 1 et 5 commerces, 19 communes ont entre 6 et 10 commerces, 15 communes ont plus de 10 commerces.

Sur la période 2011-2016, le taux de création d'emplois en Est Creuse apparaît fluctuant, tantôt supérieur aux moyennes Régionales et Nationales, tantôt inférieur. Globalement, il reste plus élevé que sur les autres territoires néo aquitains bien qu'en 2016 il atteint un niveau particulièrement bas. La dynamique de création d'emplois est plus élevée sur Creuse Confluence que sur Marche et Combraille en Aquitaine. L'âge des entreprises met en avant un ancrage fort (12 % des entreprises ont 10 ans et plus) mais un renouvellement faible. Le nombre d'établissements implantés depuis moins de 2 ans est faible.

Nombre d'entreprises dans le domaine Fabrication et Industrie par commune

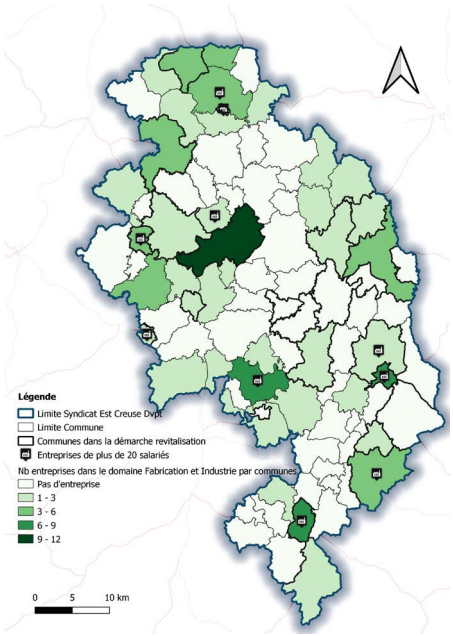

Répartition des entreprises de fabrication et d'industrie par grand domaine

Taux de création d'établissements (secteur marchand non agricole)

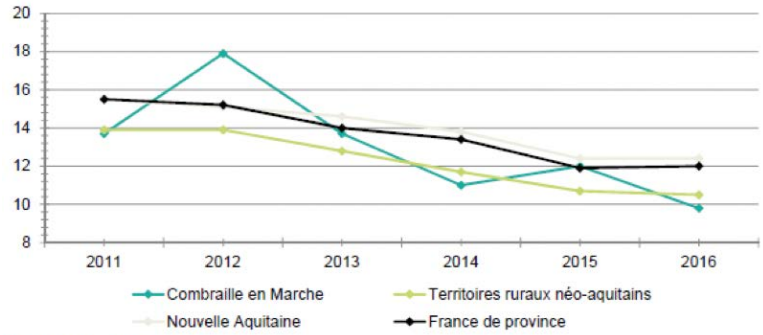

Source : Insee – REE

Age des entreprises au 1er janvier 2014

	Combraille en Marche	Territoires ruraux néo-aquitains	Nouvelle Aquitaine	France de province
Moins d'un an	8.0	9.0	10.3	9.9
1 an	6.7	7.4	7.8	7.8
2 ans	9.1	8.0	8.6	8.6
3 ans	9.5	9.0	8.9	8.9
4 ans	8.7	9.2	8.3	8.2
5 ans	4.5	4.7	4.9	5.0
6 à 9 ans	11.5	14.4	14.8	15.1
10 ans ou plus	41.9	38.3	36.4	36.5

Sources : INSEE - REE
Champ : secteur marchand non agricole

En 2020, le territoire compte **327 établissements dans le domaine du bâtiment et de la construction** (n° SIRET actifs). 8 communes d'Est Creuse n'ont pas d'entreprises du bâtiment, et au maximum 18 entreprises du bâtiment sont représentées sur une commune (Gouzon). Les établissements en maçonnerie lien avec le bâti traditionnel et patrimoniaux représentent presque ¼ de ces établissements suivis des activités d'Electricité, de Plomberie et de Chauffage.

Les constats qui émergent déterminent la nécessité de redynamiser le territoire par le développement d'activités structurantes et génératrices d'emplois tout en confortant et accompagnant les entreprises existantes.

Les problèmes de transmissions d'entreprises, d'évasions commerciales, de créations d'activités de qualité qui ont un potentiel (artisanat, industrie, services), de formations, d'attractivité doivent trouver des réponses dans l'innovation et l'expérimentation.

Nombre de commerces par commune

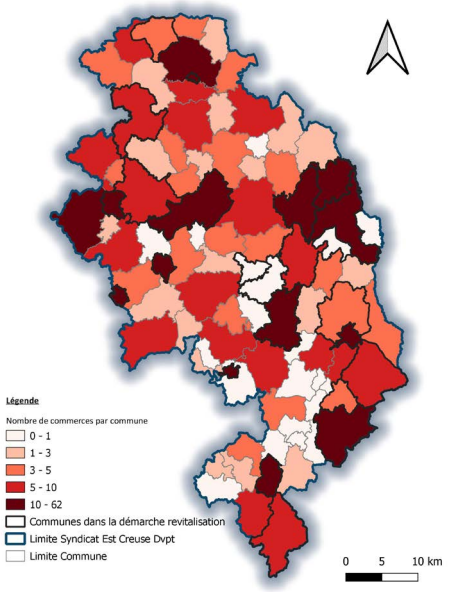

Répartition des entreprises du bâtiment et de la construction

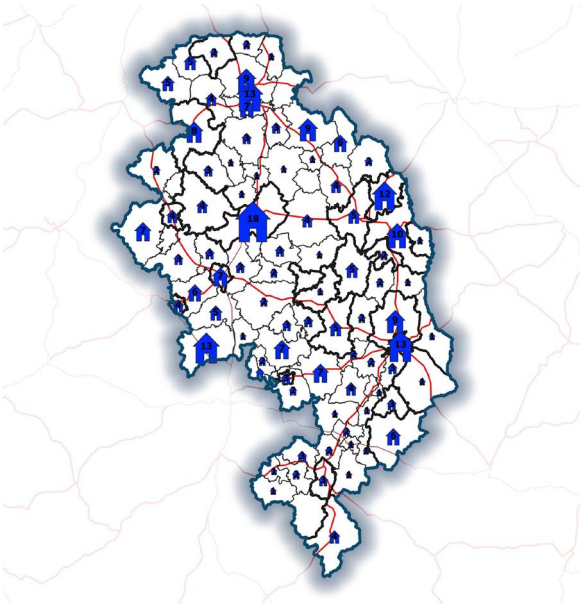

UNE TERRE RICHE EN PÉPITES

Territoire riche en PME de pointe : High Tech (salles blanches, codeurs optiques : capteurs de position de très haute résolution pour les applications satellites et défenses, usinage et mécanique de précision...), Produits haut de gamme alimentaire (pâtes à tartiner, petits pot pour bébé...), Lainage de luxe (filature et teinture ayant le label « Entreprise du Patrimoine Vivant »...), Matières premières à la pointe pour la cosmétique (extraits d'actifs de plantes sous différentes formes dont de nombreuses références bio haut de gamme labellisées (ECOCERT COSMOS...). Ces entreprises sont créatrices d'emploi et représentent une belle et solide image du territoire.

Codeurs optiques

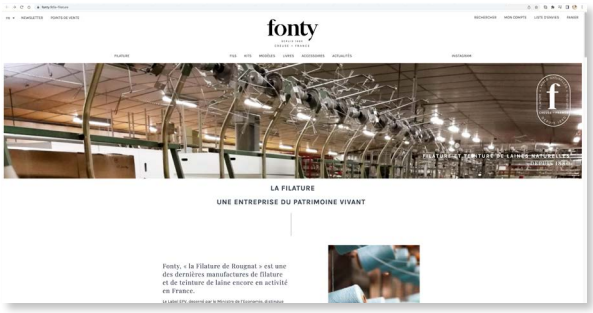

UNE TERRE D'AMORÇAGE TOURISTIQUE

L'Est Creuse est caractérisé par un patrimoine naturel et historique riche : Etang des Landes, de la Naute, Site des Pierres Jaumâtres, Château de Boussac, Tours de Sermur, Crocq et Toulx, Abbatiale de Chambon sur Voueize... **103 sites touristiques** (hors circuits balisés et petit patrimoine bâti et culturel) sont répartis sur l'ensemble du territoire.

De plus, le territoire dispose d'une station thermale : Evaux-les-Bains, 8 000 visiteurs / an et environ 4 000 curistes. Actuellement l'hôtel thermal et le SPA sont en rénovation pour une montée en gamme hôtelière.

La capacité d'accueil touristique d'Est Creuse apparaît dense : 95,6 lits pour 100 habitants. Celle-ci s'explique par un nombre de lits en résidence secondaire élevé ; alors que l'Est Creuse est faiblement doté d'hébergement marchand. Néanmoins ce parc d'hébergement de 442 qui pour une partie est « hors marché » doit être rajeuni via des travaux de décoration intérieure notamment.

Le développement du parc d'hébergements passe aussi et surtout par un appui à la création de nouveaux lieux de séjours, plus contemporains et originaux, plus insolites et adaptés à la nouvelle demande d'activités de pleine nature (randonnée, vélo, VTT...) du tourisme vert.

Type de site touristique	Nombre	Exemples
Pêche et plan d'eau	29	Ecole de pêche, plans d'eau et étangs
Activités de loisirs	28	Thermes, Golf, Accrobranche, piscine, ferme pédagogique, centre équestre, parcours géocatching
Patrimoine historique	16	Châteaux, églises, Tours, Vestiges gallo-romains, Ponts...
Lieux de culture	11	Pays'Sage, La Naute, Théâtre Hélios, Médiathèque...
Site naturel	10	Source du Cher, Pierres Jaumâtres, Forêt de Drouille, Réserve étang des landes...
Musée	4	Archéologique, Air Mémorial, Musée de mémoire Chambon
Patrimoine industriel	3	Sites miniers et filature

Sources : Office de Tourisme Creuse Confluence et Marche et Combraille en Aquitaine

Type d'hébergement	Nombre Total	Creuse Confluence	Marche et Combraille en Aquitaine
Chambre d'Hôtes	41	28	13
Gîtes	363	286	77
Hôtels	7	6	0
Camping - Caravanage ou autre terrain d'hébergement de plein air	11	16	16

Sources : Office de Tourisme Creuse Confluence et Marche et Combraille en Aquitaine

Nombre d'hébergements touristiques par commune

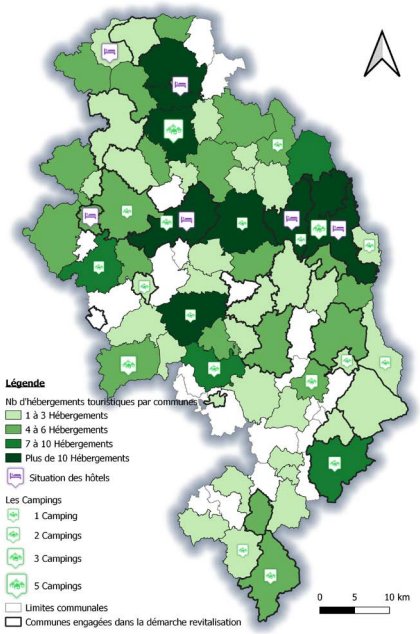

UNE TERRE VIEILLISSANTE, MOINS ACTIVE AYANT UN NIVEAU DE FORMATION ASSEZ FAIBLE

Enfin, sur les aspects socio-économiques, deux constats sont préoccupants : le vieillissement de la population active et la précarité de l'emploi.

En effet, le territoire cumule une faible population active et la sur-représentation de la tranche 40-59 ans.

Le territoire compte 9 350 emplois. Les 4 principaux bourgs : Boussac, Evaux-les-Bains, Auzances et Gouzon regroupent 34 % de ces emplois. La part des actifs en emploi à temps partiel sur l'Est Creuse est élevé en comparaison des autres territoires (24 %).

Le taux de chômage est moins élevé que dans les autres territoires de comparaison, cela s'explique par le fait que le territoire est peu dense.

Les causes sont multiples : inadéquation de la formation, perte d'emploi, enclavement du territoire.

Afin de pallier les difficultés du retour à l'emploi, le territoire **Est Creuse Développement accueille 5 structures d'insertion.** En plein essor, elles offrent actuellement 51 postes à des personnes en grandes difficultés. Elles leurs proposent un retour aux valeurs du travail, des formations professionnelles et une aide à la levée des freins périphériques (santé, logement, mobilité, endettement, numérique).

La population d'Est Creuse apparaît dotée d'un niveau de formation assez faible, impactant particulièrement les plus de 40 ans.

Au contraire, les tranches 15-39 ans sont plus souvent détenteurs d'un diplôme qualifiant en comparaison avec les autres territoires nationaux.

Structure de la population par tranche d'âge en 2015

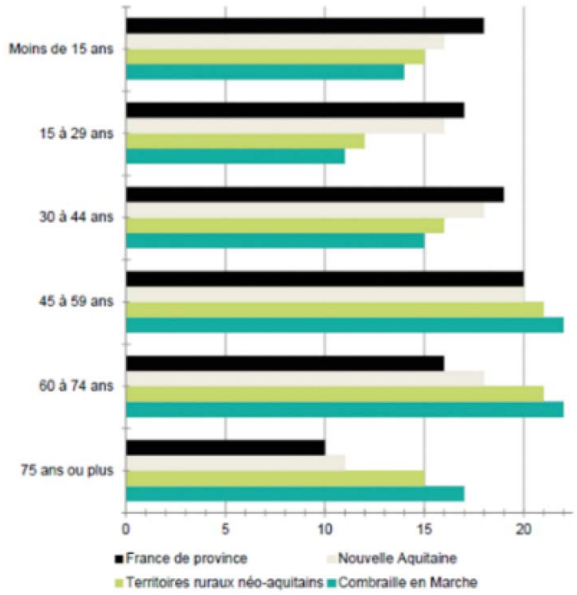

Source : Insee – Recensement de la population

Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans par âge

	Population	Actifs	Taux d'activité (%)	Actifs en emploi	Taux d'emploi (%)
Ensemble	16 501	12 131	73,5	10 774	65,3
15 à 24 ans	2 202	1 106	50,2	860	39,1
25 à 54 ans	9 317	8 456	90,8	7 625	81,8
55 à 64 ans	4 982	2 569	51,6	2 289	46,0

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

Indicateurs	2 intercommunalités	Nouvelle-Aquitaine
Nombre de chômeurs	1 357	340 066
Taux de chômage (%)	11,2	12,7
Taux de chômage des femmes (%)	11,3	13,5
Taux de chômage des hommes (%)	11,1	11,9
Part de femmes parmi les chômeurs (%)	47,4	52,5

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

Taux de chômage (au sens du recensement) par sexe et âge

	Taux de chômage des femmes (%)		Taux de chômage des hommes (%)	
	2 intercommunalités	Nouvelle-Aquitaine	2 intercommunalités	Nouvelle-Aquitaine
Ensemble	11,3	13,5	11,1	11,9
15 à 24 ans	25,7	28,0	19,9	25,8
25 à 54 ans	10,1	12,4	9,6	10,3
55 à 64 ans	9,7	10,6	12,0	9,6

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 à 24 ans en 2015 (en %)

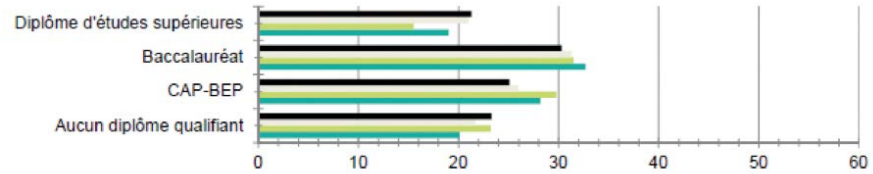

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 25 à 39 ans en 2015 (en %)

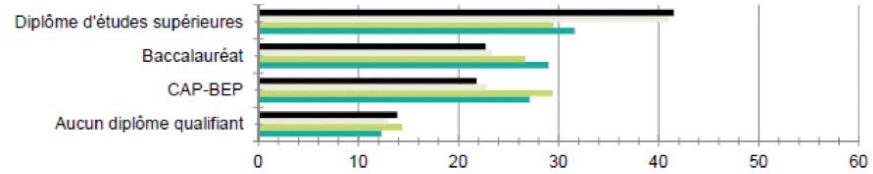

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 40 ans et plus en 2015 (en %)

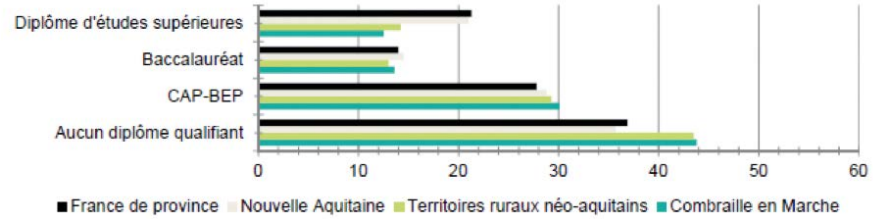

Source : Insee, RP 1999 et 2015

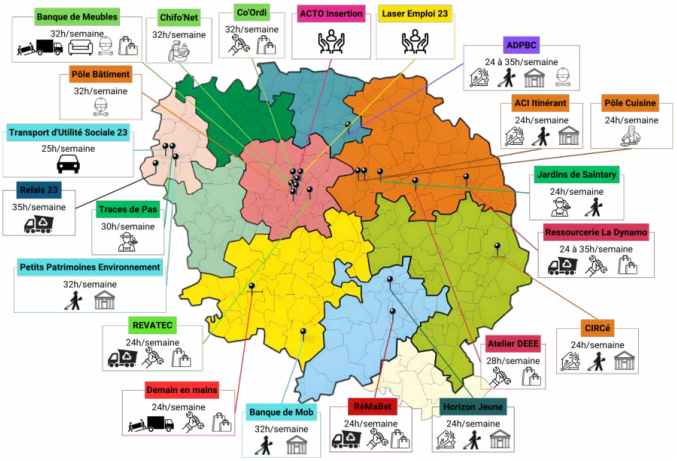

Emplois par catégorie socioprofessionnelle
Seuil d'utilisation à 2000 hab.

	Nombre		%	
	2 intercommunalités	Nouvelle-Aquitaine	2 intercommunalités	Nouvelle-Aquitaine
Agriculteurs exploitants	1 579	63 601	17,4	2,7
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	797	189 343	8,8	8,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	541	330 144	6,0	14,1
Professions intermédiaires	1 497	593 646	16,5	25,3
Employés	2 519	674 127	27,8	28,7
Ouvriers	2 140	497 635	23,6	21,2
Total	9 072	2 348 496	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire, lieu de travail - 2018

Emplois selon le secteur d'activité
Seuil d'utilisation à 2000 hab.

	Nombre		dont femmes (%)		dont salariés (%)	
	2 intercommunalités	Nouvelle-Aquitaine	2 intercommunalités	Nouvelle-Aquitaine	2 intercommunalités	Nouvelle-Aquitaine
Ensemble	9 072	2 348 496	45,4	49,1	70,5	85,4
Agriculture	1 812	114 047	23,9	31,2	14,3	45,7
Industrie	1 181	274 214	26,7	29,5	91,7	92,1
Construction	590	163 117	7,6	10,9	71,0	71,8
Commerce, transports, services divers	2 665	999 894	49,7	47,3	75,1	83,9

UNE TERRE RICHE EN SERVICES

Le territoire compte 341 établissements de services hors santé. 11 % des établissements sont employeurs. 21 % sont composés des banques et assurances, 16 % des Services de nettoyage et 12 % des services de comptabilités, conseils en gestion et placements financiers

Le tissu commercial alimentaire de base est composé des 3 catégories suivantes : Boulangerie-Pâtisserie, Boucherie-Charcuterie et Alimentation générale et spécialisée. 62 communes ne disposent plus de commerces alimentaires soit 44 % de la population n'a plus de commerces sur sa commune de résidence. 15 communes sont confrontées à la problématique du maintien du dernier commerce alimentaire.

Sur l'Est Creuse deux catégories de magasins de distribution alimentaire existent : Supermarché (magasin à grande surface de 400 à 2 500 m²) et Supérette (Magasin d'alimentation aux dimensions plus réduites que les supermarchés (moins de 400 m²) : 6 Supermarchés dont 5 sont situées au nord du territoire ; 16 Supérettes dont 13 sont situées au sud du territoire. A noter également sur le territoire l'existence de 6 drive fermiers et 1 magasin de producteurs.

Qualification du tissu commercial alimentaire de base	**Complet** 3 types de commerce de base présents	**Incomplet** 2 types de commerce de base présents	**Limité** 1 seul type de commerce de base présent	**Inexistant** Pas de commerce de base présent
Nombre de communes	8	7	15	62
Part de la population résidant sur ces communes	24 %	14 %	17 %	44 %

Tissu commercial alimentaire de base

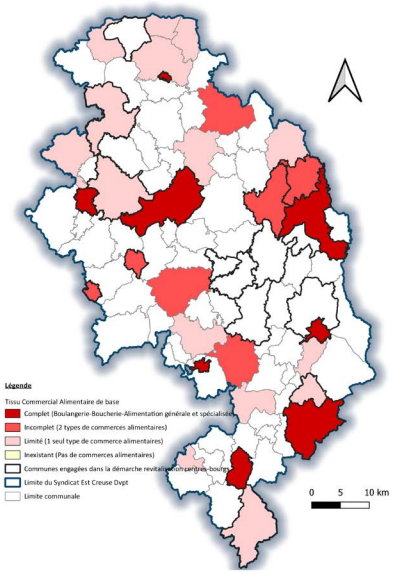

Type de magasin alimentaire et drive

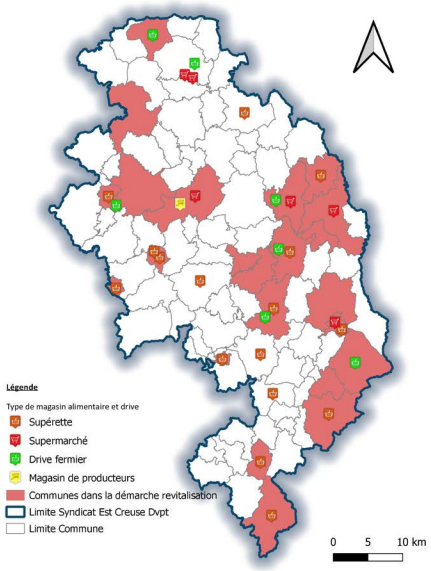

Répartition des établissements du tertiaire par grande catégorie

UN UNIVERS SOCIÉTAL EXISTANT MAIS FRAGILE

UNE TERRE QUI ENFANTE

La jeunesse représente un vrai enjeu pour le développement du territoire. Les enfants de moins de 3 ans sont de plus en plus nombreux, les services permettant leurs gardes restent faibles sur le territoire.
Les assistantes maternelles souhaitent professionnaliser leur métier et ne plus mélanger vie personnelle et vie familiale. Elles sont nombreuses à demander à travailler dans des lieux spécifiquement adaptés pour les enfants en bas âge comme les Maisons d'Assistantes Maternelles.
Avec plusieurs centres aérés et une large gamme d'activités les jeunes de 3 à 11 ans sont bien accueillis et encadrés.
Les 1 815 adolescents d'Est Creuse Développement entre 12 et 17 ans ont très peu d'offres d'activités sur le territoire avec seulement 2 structures qui peuvent les accueillir d'où leur ressenti qu' « il n'y a rien à faire sur le territoire ! ».

Dans cette classe d'âge on peut différencier :

- **Les collégiens qui fréquentent les 6 collèges du territoire** : Boussac, Chambon-sur-Voueize, Parsac, Chénérailles, Crocq et Auzances. Au total 924 élèves sur l'année 2018-19 (soit entre 100 et 210 élèves/collèges).

- **Les lycéens** qui fréquentent majoritairement le lycée Pierre Bourdan et Jean Favard à Guéret, le lycée Eugène Jamot à Aubusson, le lycée agricole à Ahun et le lycée des métiers du bâtiment à Felletin sont majoritairement interne et rentrent dans leur foyer le week-end et pendant les vacances scolaires.

Un travail doit être mené pour que les actifs de demain se sentent bien et prennent possession de leur territoire.

Pyramides des âges
2 intercommunalités

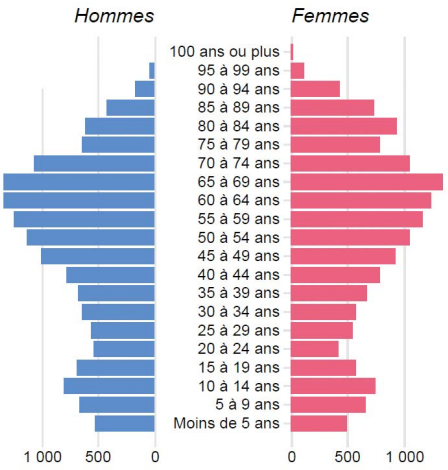

INSEE recensement de la population 2018

Les adolescents dans l'Est Creuse

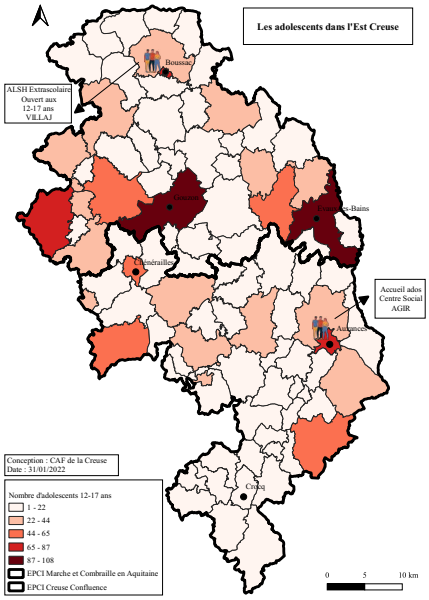

Ci-dessous, quelques chiffres de 2015 du nombre d'Assistant(e)s Maternel(le)s (AM) et du nombre de places

	Nombre d'AM	Nombre de places
Pays de Guéret	201	609
Ouest Creuse	126	385
Est Creuse	129	382
Sud Creuse	137	446
Total	**593**	**1822**

	EAJE	Lieux	Nombre de places
Est Creuse	Multiaccueil Les Bambis	Chambon-sur-Voueize	12
	Multiaccueil Les Pt'its Filous	Evaux-les-Bains	15
	Micro Crèche N'Do	Boussac	10
	Micro Crèche Gouzon	Gouzon	10
	Micro Crèche Cap Grandir	Champagnat	10

UNE TERRE EN SOUFFRANCE MÉDICALE

Le territoire Est Creuse Développement souffre d'un manque de professionnels de santé, manque qui va s'aggraver avec le temps. En effet on dénombre 17 médecins sur 24 qui ont plus de 55 ans. Les autres chiffres sont tout aussi alarmants. Seulement 2 Médecins spécialisés (psychiatre) ; 93 infirmier(e)s (26 % > 55 ans) et 14 Pharmacies pour prendre soin de 30 356 habitants. Les domaines paramédicaux ne sont pas mieux dotés et certaines spécialités sont quasi-inexistantes.

Type d'activité	Nombre de praticiens	Part des + de 55 ans
Kinésithérapeute	23	52%
Ostéopathe	4	ND
Ergothérapeute	1	ND
Chirurgien-dentiste	6	50%
Orthophoniste	5	40%
Pédicure-podologue	4	ND
Sage-femme	1	0%
Autres activités de santé humaine (psychologue, sophrologue, réflexologue, hypnose...)	14	ND

Autres professionnels de santé

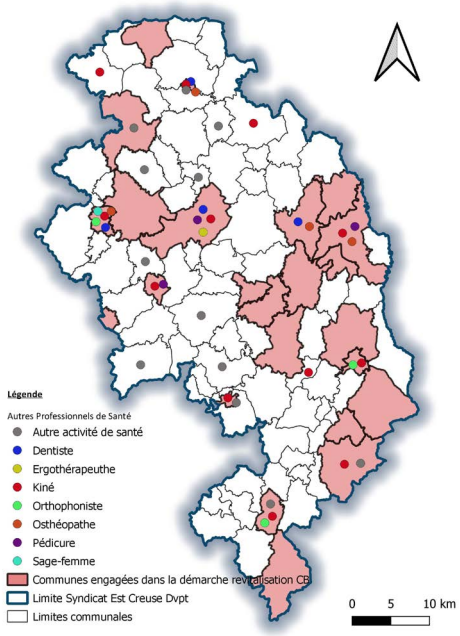

Répartition des professionnels de la santé

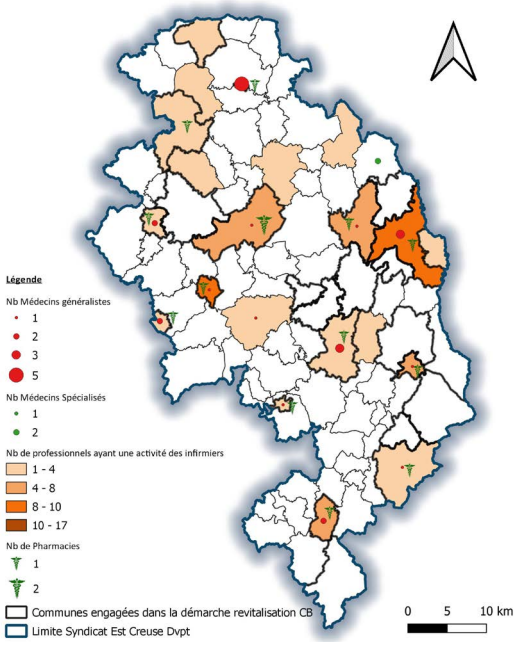

UNE TERRE AUX REVENUS DÉPENDANTS EXTÉRIEURS ET AU FAIBLE NIVEAU DE VIE

L'analyse de la structure des moteurs du développement du territoire révèle une sur-représentation des revenus résidentiels (qui viennent de l'extérieur).
Ceux-ci se composent : des pensions de retraite, des dépenses touristiques marchandes et non marchandes, des revenus mobiliers et fonciers, des revenus pendulaires.
En Est Creuse, les revenus résidentiels sont principalement représentés par les pensions de retraite et les dépenses touristiques.

Modèle de développement type « touristique » qui se traduit par :

- une attractivité touristique (liée aux nombres de résidences secondaires),
- une dépendance du système social: retraite et revenus sociaux.

➜ **« Social-résidentiel » :** traduisant un déséquilibre fonctionnel et une faible dynamique économique et sociale.

Le niveau de revenu médian des ménages apparaît relativement faible pour l'ensemble de l'Est Creuse.

Près de 2 ménages sur 10 vivent en dessous du seuil de pauvreté. Néanmoins, le niveau d'intensité de la pauvreté traduit que les populations vivant en dessous du seuil de pauvreté demeurent moins pauvres que leurs homologues dans les territoires de comparaison.

Une comparaison avec les territoires ruraux, néo-aquitains et avec le niveau national montre que le niveau de vie des habitants d'Est Creuse demeure inférieur aux moyennes de comparaisons pour toutes les classes.

Mise en perspective du poids des différents types de revenus résidentiels captés par le territoire en 2014
(en % de l'ensemble des revenus captés)

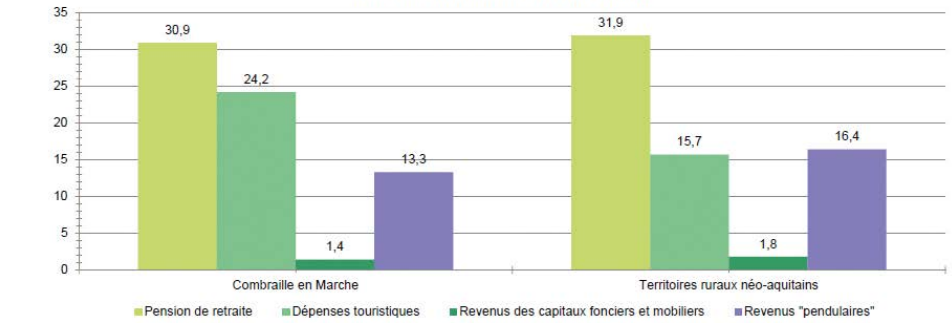

Source : Estimations OPC d'après Insee (DADS, Recensement, CLAP), Ministère du Tourisme, Direction Générale des Impôts

Mise en perspective du taux de pauvreté et de l'intensité de la pauvreté en 2015

	Taux de pauvreté	Intensité de pauvreté
Combraille en Marche	19.6 %	0.1981
Territoires ruraux néo-aquitains	16.9 %	0.1975
Nouvelle Aquitaine	13.7 %	0.2016
France de province	14.9 %	0.2103

Source : INSEE - FILOSOFI

UNE TERRE AUX LOGEMENTS INADAPTÉS

Entre 1968 et 2015, le parc de logement progresse à un rythme modéré.

Le taux de vacance a lui aussi, progressé pour atteindre un record de 16 % en 2015 ; probablement du fait de la déprise démographique et d'une inadaptation du parc à la demande.

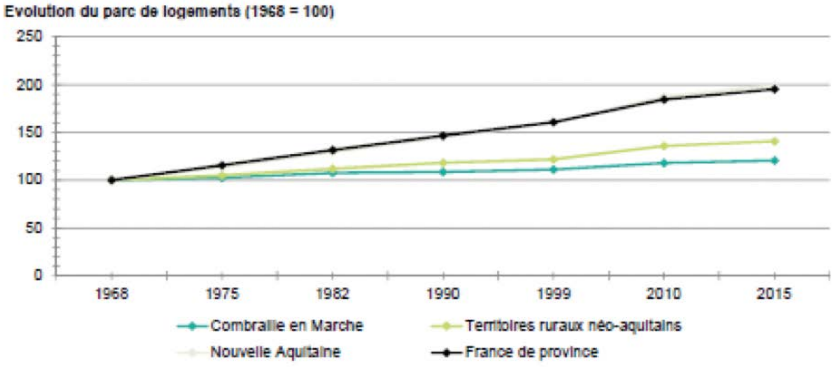

Source : Insee – Recensement de la population

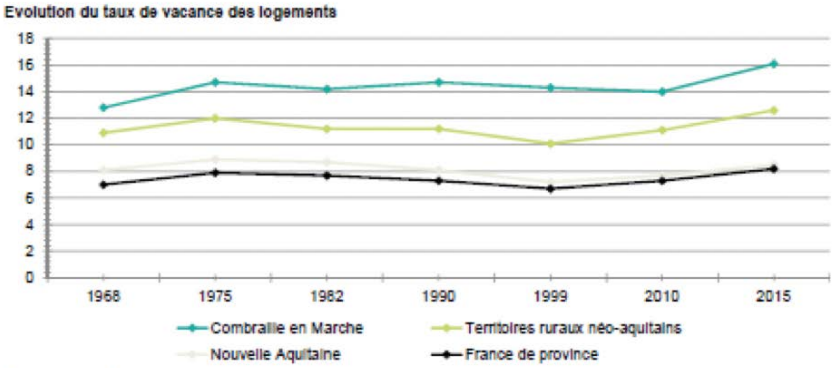

Source : Insee – Recensement de la population

Logements par catégorie

	Nombre		%	
	2 intercommunalités	Nouvelle-Aquitaine	2 intercommunalités	Nouvelle-Aquitaine
Résidences principales	14 674	2 799 280	60,7	79,4
Résid. secondaires et log. occasionnels	5 381	426 761	22,2	12,1
Logements vacants	4 137	298 605	17,1	8,5
Total	24 192	3 524 646	100,0	100,0

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2018

Logements selon leurs types

	Nombre		%	
	2 intercommunalités	Nouvelle-Aquitaine	2 intercommunalités	Nouvelle-Aquitaine
Maisons	22 473	2 496 013	92,9	70,8
Appartements	1 563	1 000 453	6,5	28,4
Autres logements	156	28 179	0,6	0,8
Total	24 192	3 524 646	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

UNE TERRE OÙ LA VOITURE EST OBLIGATOIRE

Le territoire, très rural, couvert par les deux EPCI est marqué dans ce domaine par la prédominance très forte de la voiture individuelle comme solution de déplacement.

L'axe central Europe Atlantique et les routes départementales irriguent le territoire, les déplacements s'organisent vers les bourgs centres ou les pôles extérieurs (Aubusson, Montluçon, Guéret). La part des actifs occupés travaillant dans leurs communes de résidence est de 20 à 40 % à l'exception de quelques communes (Auzances, Boussac et Evaux les Bains). Les déplacements domicile - travail sont donc importants.

Des transports collectifs sont encore présents et maille une partie du territoire, mais ils restent trop et très insuffisants.

Équipement automobile des ménages

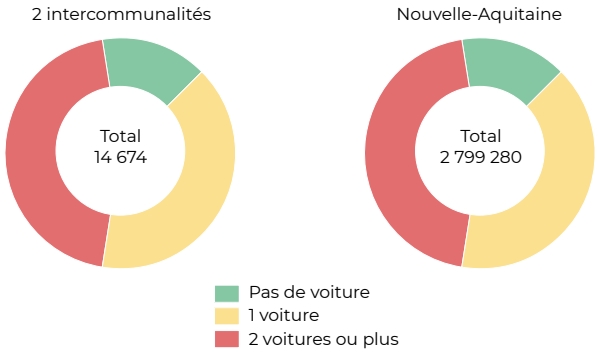

Source : INSEE, Recensement de la population (RP), exploitation principale - 2018

Aspects historiques, culturels et environnementaux

HISTOIRE : UN TERRITOIRE CHARNIÈRE

Malgré le développement des recherches archéologiques lors des travaux de terrassement, l'occupation humaine de la préhistoire est assez mal connue. Néanmoins des traces ont été relevées sur le secteur de Gouzon remontant à l'Âge de Bronze, et de l'Âge de Fer sur Budelière. On retrouve encore sur le territoire des traces de Dolmens et de Menhirs, notamment dans le sud. Des cités gallo-romaines ont été découvertes et mises en valeur (Thermes d'Evaux les Bains, Villa à Auzances...)

L'unité de ce territoire réside dans le fait d'avoir toujours fait partie de l'évêché de Limoges ce qui a créé une frontière entre les deux parties de la Combraille : Creuse et Puy de Dôme. Néanmoins, la limite physique entre la langue d'oc et la langue d'oïl passe entre Evaux-les-Bains et Boussac, sur le tracé de la route Centre Europe Atlantique (un des principaux axes de communication du département). De plus, à la veille de la Révolution, le territoire était à cheval sur plusieurs circonscriptions extérieures: sur la marge Nord, Boussac et Lavaufranche étaient des territoires berrichons, alors que Gouzon était une enclave bourbonnaise. A l'Est, deux entités auvergnates limitaient la Haute-Marche : la Combraille et le Franc-Alleu. Les limites de généralités de Moulins, Limoges et Bourges se partageant l'administration de ces petites provinces et enclaves. On dénombre encore sur le territoire de nombreux Châteaux de l'époque féodale et des Tours (XIe et XIIe siècle), vestiges d'un passé rythmé par les guerres du moyen-âge et les changements de gouvernance.

Tiraillé entre une « régionalité » Limousine et une histoire plutôt Auvergnate, Est Creuse Développement est de toute évidence une région frontière entre les anciennes régions du Limousin, de l'Auvergne, du Centre et en quelque sorte de la Bourgogne. C'est un Pays carrefour, qui se positionne aujourd'hui comme un havre de paix où l'on mène une vie de qualité.

UNE RICHESSE NATURELLE ET PATRIMONIALE IMPORTANTE

Dans ce Pays, l'eau est omniprésente : sources, ruisseaux, mares, étangs et prairies humides aux sols hydromorphes. Dans les années 80-90, une partie du territoire était dénommé touristiquement « Pays des mille et un étang », en référence au nombre et à la diversité de ses étangs, bien souvent privés. Certains comme La Ramade, l'Etang Neuf, le plan d'eau du Montet , le réservoir des Grands Champs... sont des étangs particulièrement aménagés pour la pêche.

L'Etang des Landes, actuellement classé en réserve naturelle et en ZICO (conservation des oiseaux), est la seule zone humide de plaine intérieure recensée au niveau régional, et a fait l'objet d'un classement en zone Natura 2000. Une vingtaine d'autres sites sont recensés en ZNIEFF (I et II).

Le sol de l'Est Creusois possède également des ressources naturelles (eaux thermales d'Evaux-les-Bains, granite...) dont certaines ne sont plus exploitées (or, charbon, argile...).

Les forêts sont omniprésentes sur le territoire. De surface et d'essences diverses, certaines sont très anciennes comme la forêt de Drouille, les bois d'Evaux, de Chénérailles ou les bois des Landes. Majoritairement détenues par des propriétaires privés, trop souvent sollicitées par des scieries, les forêts subissent de nombreuses coupent franches depuis quelques années qui les dévisagent, détruisant également les chemins forestiers sans compter l'impact négatif sur la faune et la flore.

Le territoire est également riche en monuments et petit patrimoine, qui ont fait l'objet de recensements exhaustifs et qui commencent à être restaurés : par exemple de nombreux ouvrages liés à l'eau.

L'eau indispensable à la vie, fait l'objet depuis la plus haute antiquité de cultes, croyances, coutumes et usages spécifiques. Jusque dans les années 60, premières dates d'adduction d'eau, tous les jours, on allait prélever l'eau dans la fontaine ou le puits le plus proche. Ces fragments de culture, témoins du passé, constituent de véritables sources de découvertes et de légendes…

La qualité paysagère est due au bon entretien des parcelles, à la persistance d'un maillage de haies et par endroits à de remarquables chaos granitiques (tel les pierres Jaumâtres).

Cependant, la Charte Architecturale et Paysagère du Pays Combraille en Marche a mis en exergue de nombreux constats problématiques.

En ce qui concerne la gestion de l'espace, le bocage, l'eau sous toutes ces formes, les boisements, les activités humaines ont créé un cadre de vie de qualité encore préservé ; cependant, la mise en valeur de ces atouts paysagers qui constituent la principale attractivité du territoire reste insuffisante. Entretiens et valorisation des chemins, gestion des abords des cours d'eau, évolutions du bocage, gestion des boisements, amélioration des points de vue et des bords de route sont des enjeux prioritaires.

Le bâti vernaculaire représente un des éléments essentiels de l'identité du territoire, mais il est soumis soit à des réhabilitations qui l'altèrent faute de moyens et de conseils soit à une absence de rénovation, donnant une image négative du territoire… Quant aux espaces publics des bourgs et des villages, ils sont traités majoritairement avec des surfaces très minérales et avec des références très urbaines. Les zones d'activités et les bâtiments artisanaux, en entrées de bourgs, souffrent également d'un manque de traitement paysager.

Le bâti cultuel présent dans toutes les communes est entretenu. Le petit patrimoine cultuel image de notre patrimoine rural sonore comme les cloches, ou proche du milieu de la culture comme les tableaux, retables, statues… souffre cruellement d'un manque d'entretien lié bien souvent à un manque de budget des communes et peut-être à une méconnaissance historique de ces richesses.

UN TERRITOIRE CULTUREL HAUT EN COULEURS

Du contemporain avec « Le Bruit de la Musique » en passant par des musiques rythmées à « La Naute », à la musique classique « Festi'Combraille », aux concerts et Bandas des fêtes de villages, le dynamisme culturel rythme la vie des habitants l'été.

On dénombre plusieurs sites professionnels offrant à l'année une gamme de spectacles diversifiés et pour tous les publics : Le Café de l'Espace à Flayat et Pay'Sage, La Naute à Champagnat, à Jarnages : l'Epicentre Ryoanji et l'auberge culturelle « l'Alzire » ainsi que le théâtre « Hélios » à Mérinchal.

Des écoles de Musique sont également présentes en partenariat avec le conservatoire départemental de la Creuse.

Les communes, depuis quelques années, se sont équipées de matériel professionnel permettant la pratique d'activités culturelles dans les salles polyvalentes. Le territoire est doté d'une salle culturelle adaptée pouvant accueillir des spectacles exigeants techniquement « La Source » à Evaux les Bains.

L'offre culturelle ne se concentre pas uniquement sur la musique et les spectacles, le cinéma est lui aussi présent avec trois salles sur le territoire et un projet de cinéma mobile en cours de réalisation.

Avec 30 bibliothèques (du niveau B1 aux points lecture), l'offre lecture est répartie uniformément sur le territoire. Ces bibliothèques travaillent en réseau avec la bibliothèque Départementale de La Creuse (BDP). De nombreuses expositions et conférences sont également proposées en leur sein, notamment en partenariat avec les Archives Départementale de la Creuse.

UN TERRITOIRE QUI RASSEMBLE

La tradition d'aller « faire le Marché » est toujours très présente sur le territoire. Mélangeant plaisir d'acheter des produits locaux, au plaisir des rencontres et des échanges, on dénombre 12 marchés sur les 24 communes engagées dans la démarche « Revitalisation des centres bourgs ». 3 communes ont en projet la mise en place d'un marché. 9 marchés sont hebdomadaires sauf pour Crocq (seulement l'été), Mérinchal tous les 15 jours l'hiver, Rougnat et Chard (marché mensuel estival nocturne ou ponctuel). En période estivale : un marché en soirée et des marchés de producteurs en complément pour Boussac et Chambon sur Voueize.

Fort de son tissus associatifs (Association des aînés, comités de fêtes, associations sportives, culturelles, centre ou espaces de vie associative...) toutes les occasions sont prises pour se rassembler, échanger, rire... Au minimum 5 catégories d'évènements festifs hors marchés alimentaires sont recensées : Brocante, Festival, Fêtes agricoles, Marchés à thème (Noël, plants, livres...), Fêtes patronales.

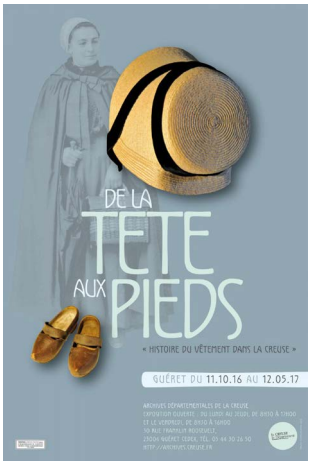

En complément de ces évènements, la majorité des communes bénéficient d'animations ponctuelles organisées par les associations communales (soirées, repas thématiques...) et de rassemblements sportifs.

UN TERRITOIRE PIONNIER EN MATIÈRE D'ÉNERGIE VERS UN TERRITOIRE DE RÉSILIENCE

Le territoire Est Creuse s'est lancé depuis 5 ans le défi de mettre en œuvre des actions concrètes couvrant tous les usages de l'énergie. La réflexion intègre les besoins énergétiques globaux, la production pour satisfaire les besoins, les activités de transport, de stockage, de distribution, et de gestion des réseaux... Il s'agit d'une dynamique transversale qui fusionne les enjeux relatifs à la biodiversité, au développement rural et à la solidarité.

La Stratégie TEPOS s'articule autour de 3 volets :

- Maîtriser la demande locale d'énergie
- Réduire le coût carbone des déplacements
- Produire une énergie renouvelable locale

C'est donc 112 projets accompagnés techniquement et financièrement dont 79 dans l'efficacité énergétique des bâtiments (iso/chauffage) qui ont été menés.

21 actions ont été mises en place sur la mobilité et 12 projets d'installations d'énergie renouvelable ont été accompagnés. 184 études d'opportunité sur des bâtiments et/ou installations photovoltaïques ont été réalisées. Le volume d'investissements liés à la transition énergétique est de plus de 5 Millions d'Euros. De nombreuses aides financières sont disponibles pour permettre au territoire de réaliser avec succès sa transition énergétique de territoire.

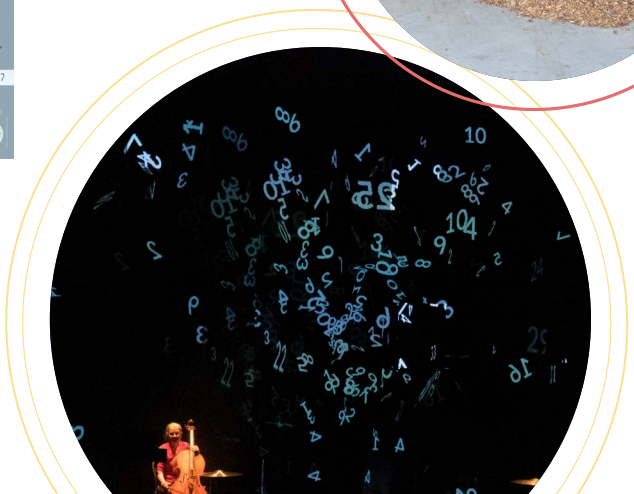

Production d'énergies renouvelables (2015)
Total : 241 GWH

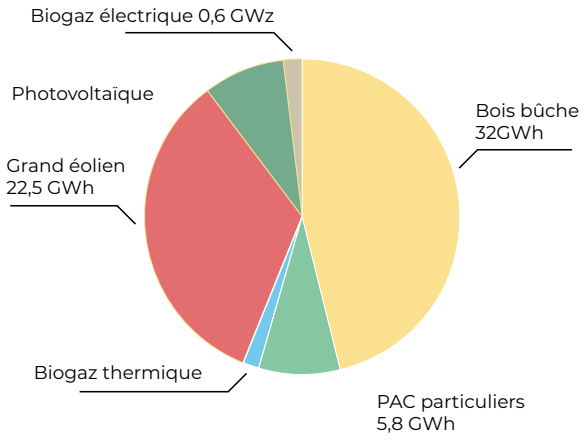

Ratio Production / Consommation
26 % de la consommation est produite en ENR

Sources : AREC, Axenne

Etat d'avancement des projets TEPOS

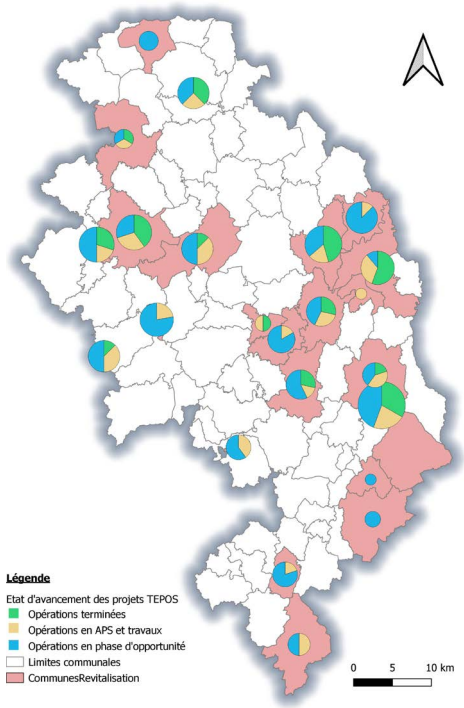

Un territoire de projets par excellence

Un savoir-faire ancien dans la conduite de démarches contractuelles

Bien que le Syndicat Est Creuse Développement ait été créé en 2018, il est issu d'un territoire qui a un savoir-faire ancien dans le développement local : Combraille en Marche.

Cet espace de projets repose sur la coexistence de nombreux partenariats actifs tant publics/privés que publics/publics ou privés/privés depuis les années 1970 et la création de l'Association de Développement Haute Marche Combraille (1974). Sur cette zone, **les procédures de développement se succèdent depuis 1982 :** des premiers Contrats Régionaux de Développement Local portés par les Chartes Intercommunales jusqu'à la préparation en cours. **Une véritable culture du développement local, du partenariat, de la coopération et de l'innovation** s'est ainsi ancrée profondément sur le territoire.

Cette appétence à travailler ensemble dans la durée explique la capacité des différentes collectivités à **faire coïncider les programmes et dispositifs de développement sur un même périmètre,** à une échelle jugée pertinente, celle du Syndicat et au sein d'une même structure. On imagine, aisément, les synergies et l'émulation qui en découlent au service d'une **approche globale** et cohérente du projet de territoire quelles que soient les thématiques abordées.

Aujourd'hui le Syndicat Est Creuse Développement s'articule autour :

- D'une équipe technique mutualisée basée à Chambon sur Voueize qui compte 8 salariés répondant à des profils d'agents de développement local généralistes ou thématiques, d'ingénieur et de personnel administratif (cf. annexe : organigramme de l'équipe technique).

- D'un Conseil Syndical composé de 20 délégués titulaires et de 20 délégués suppléants, répartis de façon homogène sur les 2 EPCI.

- Du Groupe d'action locale composé de 6 délégués titulaires et 6 suppléants pour le collège public. De 12 délégués titulaires et 12 suppléants pour le collège privé et de partenaires institutionnels (Conseil Régional, Conseil Départemental, les 3 consulaires, l'ADRT, les SIAE, le SDEC...)

- Auxquels il faut ajouter un foisonnement de groupes de travail et de commissions thématiques qui se tissent et se défont en fonction des dispositifs et des projets.

Le syndicat mixte vient en appui à la mise en place des stratégies de développement des intercommunalités qui le composent.

Il coordonne, anime, pilote et assure le suivi du projet de territoire émanant de la mise en commun des stratégies de développement des intercommunalités et des communes dans les domaines : économie, écologie, culturel, social et toute autre question d'intérêt territorial en fonction des enjeux liés aux projets des deux EPCI.

Le syndicat mixte en tant que structure porteuse du projet de territoire constitue le cadre de la contractualisation.

Le projet de territoire est approuvé par le Conseil Syndical et soumis pour approbation aux Conseils Communautaires des deux structures.

Le syndicat mixte est un outil à la mise en œuvre du projet de territoire via toute contractualisation pouvant être mise en place avec les différents partenaires EUROPE, ETAT, REGION, DEPARTEMENT et tout organisme privé ou public

Dans le tableau ci-après sont recensées les politiques et démarches de projets qui ont eu lieu sur le territoire depuis les années 1980.

Tableau récapitulatif des politiques menées sur la zone

Programmes	Année de mise en œuvre	Périmètre concerné
Plans d'Aménagement Ruraux/ Conventions d'objectifs / Contrats de Pays	A partir de 1982	Boussac/Châtelus-Malvaleix Haute Marche Combraille Jarnages/Ahun Evaux–Chambon
Contrats Régionaux de Développement (CRDL)	1989-2001	ADHMC (3 cantons puis 5 cantons) Carrefour des 4 Provinces (2 cantons) Boussac
OPAH	1993-2002	Pays Combraille en Marche
Armature urbaine	1992	Boussac
ORAC	1991-94 et 1996-99	Boussac et ADHMC
LEADER CREUSE 1 et 2	1991-94 et 1995-99	Pays Combraille en Marche
EQUAL (Europe)	2002-2008	Pays Combraille en Marche
Leader+	2000-2008	Pays Combraille en Marche
Contrats de territoire	2005/2007	Pays Combraille en Marche
Leader	2009/2014	Pays Combraille en Marche
Convention Territoriale	2008/2010	Pays Combraille en Marche
Opération façades	2006/2010	Pays Combraille en Marche
PRIG habitat I	2008/2010	Pays Combraille en Marche
DCTI	2008/2010	Pays Combraille en Marche
Convention Territoriale	2011/2012	Pays Combraille en Marche
PRIG habitat II	2012/2014	Pays Combraille en Marche
DCTII	2011/2013	Pays Combraille en Marche
PER thermalisme	2007/2008	Evaux les Bains
FACT I	2009/2010	Pays Combraille en Marche
PER Santé	2012/2015	Pays Combraille en Marche + Boussac
FACT II	2011/2013	Pays Combraille en Marche
Contrat de dynamisation et de cohésion territoriale	2019/2021	Syndicat Est Creuse Développement

TEPCV	**2015-2018**	**Pays Combraille en Marche**
COLEOPTER	**Depuis 2019**	**Syndicat Est Creuse Développement**
Contrat de développement des énergies renouvelables thermiques	**2021-2024**	**Syndicat Est Creuse Développement**
Partenariat pour promouvoir et valoriser les opérations d'isolation des réseaux de chaufferie dans le cadre du dispositif des Certificats d'économie d'énergie	**Depuis 2019**	**Pays Combraille en Marche puis Syndicat Est Creuse Développement**
TEPOS 1	**2018-2020**	**Syndicat Est Creuse Développement**
TEPOS 2	**2021-2023**	**Syndicat Est Creuse Développement**

Au-delà de l'aspect financier, l'élaboration de ces programmes de plus en plus structurés, a permis de confirmer des regroupements territoriaux en développant une véritable solidarité intercommunale et l'émergence de nombreux projets structurants.

La dynamique LEADER sur Combraille en Marche

Comme cela a été présenté plus haut, **l'histoire de notre territoire est étroitement liée à celle de la démarche Leader**, à travers deux générations de programmes portés par le Conseil Général de la Creuse dont le territoire a bénéficié, puis les trois programmes suivants (Leader+, Leader 2007-2013 et Leader 2014-2021) portés directement par le Pays Combraille en Marche et repris par le Syndicat Est Creuse Développement.

LE PROGRAMME LEADER CREUSE 1

La zone ADHMC a pu bénéficier des actions spécifiques suivantes :

- L'opération de Restructuration de l'artisanat et du Commerce sur les 3 cantons d'ADHMC, 36 000F de crédits d'animation financés en totalité par le FEOGA,
- la commercialisation de reproducteurs charolais en Europe, 440 925 F dont 33 % de FEOGA,
- le développement d'un fromage à zone de production limitée : le Chambérat (240 527 F),
- la lutte contre la déprise agricole sur le secteur de Boussac : 101 571 F dont 39 % de FEOGA,
- une opération test de la laine de brebis Limousines : 8 000 F financées en totalité par le FEOGA.

Au total cela a représenté un montant de 827 023 F (10 % du programme Creuse) sur des projets directement implantés sur le secteur qui couvrait en surface 30 % de la zone Leader Creuse ; 27.7 % de fonds européens répartis sur les axes 4 (PME artisanat services) : 2 % du programme, et 5 (valorisation commercialisation produits agricoles) : 5.7 % du programme.

LE PROGRAMME LEADER CREUSE 2

La part des fonds Européens s'élève à 27.2 % du coût total des investissements (35 194 014 F). Le dossier « Remise à niveau de la station thermale d'Evaux-les-Bains » intervient à lui seul pour 74 % du total programmé, ce qui dénote l'importance de cette station thermale dans l'économie locale.

D'autres actions préfigurent déjà les objectifs traduits dans la réflexion sur le Pays : étude paysagère, valorisation du patrimoine lié à l'eau, mais aussi rue des artisans : projet regroupant les métiers de restauration d'art ; auberges rurales : qualification des petites auberges de Pays ; producteurs de blé du plateau d'Evaux : regroupement de producteurs de blé pour la fabrication d'une farine spéciale destinée à la confection de la baguette « Limousette » ; Cyber-Combraille : conseil et formation aux TIC à destination du grand public et des socioprofessionnels,

élus, secrétaires de mairie. Ils ont constitué le premier levier pour la mise en place du programme Leader+.

Si en termes d'emplois directs, un chiffre est difficile à avancer, il est clair qu'en matière d'emploi artisanal, les différents programmes d'investissement : OPAH, station thermale, cinéma, auberges rurales ont conforté la dynamique locale. De même l'afflux de population extérieure (curistes et touristes) a été renforcé par les actions « station thermale » et « produit touristique de groupe », entraînant des retombées commerciales certaines.

LE PROGRAMME LEADER + COMBRAILLE EN MARCHE

C'est le premier programme Leader animé par le Pays Combraille en Marche avec une gestion déléguée au Conseil Général de la Creuse. Pour le volet 1, le montant total de FEOGA-O programmé s'élève à environ 1,66 M€ pour un coût total programmé de plus de 4,46 M€. La stratégie développée dans ce programme est de « Valoriser les ressources naturelles et culturelles du territoire pour dynamiser les ressources humaines ». Cette stratégie s'articule autour de 4 axes :

- Mettre en lumière les ressources naturelles et culturelles
- Mettre en valeur les ressources naturelles et culturelles
- Mettre en Marche à partir des ressources naturelles et culturelles
- Mettre en marché les ressources naturelles et culturelles

ELÉMENTS DE BILAN SUR LES 4 AXES DU VOLET 1

L'axe 1 a rempli ses objectifs, à savoir promouvoir le territoire et soutenir les initiatives culturelles qui se développent sur le territoire. Plus de 25 opérations ont été soutenues majoritairement portées par des associations locales. Cet axe a créé une dynamique de projets qui reste cependant à structurer afin d'amplifier l'élan engagé. De nouvelles associations ont vu le jour sur le territoire et l'ensemble des partenaires de l'accueil touristique s'est structuré pour offrir de nouvelles activités et de nouveaux outils de promotion du territoire.

L'axe 2 a connu un succès bien supérieur aux attentes du projet initial. Il faut cependant relever que les premières opérations financées l'ont été à titre rétroactif et principalement pour des investissements matériels importants. Parmi les actions soutenues, on peut relever d'une part de nombreuses études de valorisation paysagère, touristique, environnementale, promotion d'éléments emblématiques et études de développement culturel qui ont défini de nombreuses pistes et actions. Celles-ci ont pris forme au sein du contrat de territoire du Pays Combraille en Marche.

D'autre part, un soutien important a été apporté aux opérations de valorisation des énergies renouvelables portées par des collectivités et des particuliers. Cette orientation a permis d'offrir une meilleure lisibilité de l'intervention des fonds européens sur les territoires ruraux et de proposer plus d'une vingtaine d'équipements différents, accessibles au public et utilisant des techniques différentes de chauffage à énergie renouvelable.

L'axe 3 n'a répondu que partiellement aux effets attendus. En effet, la mise en place de l'Université rurale du Pays Combraille en Marche a connu un retard important faute de personnel affecté à cette tâche. Cependant, la première session mise en place au cours de l'année 2007 a connu un franc succès sur la thématique « jardin et fleurissement ». Deux nouvelles thématiques sont déjà proposées au sein du contrat du Pays Combraille en Marche : la valorisation paysagère et la sensibilisation aux énergies renouvelables et aux économies d'énergie.

L'axe 4 a connu beaucoup plus de difficultés. En effet, celui-ci était orienté d'une part, sur la valorisation économique des produits agricoles locaux et d'autre part sur le soutien à la commercialisation des ressources naturelles et culturelles. Les animateurs ont été rapidement confrontés à la difficulté de trouver des porteurs de projets susceptibles de porter des actions plurisectorielles et d'autre part ne relevant pas du champ concurrentiel. La plupart des crédits de cet axe ont été réorienté vers l'axe 2.

ELÉMENTS DE BILAN SUR LE VOLET 2 (COOPÉRATION)

Quatre actions de coopération ont été engagées depuis le début du programme Leader+ : 3 projets interterritoriaux et 1 projet transnational.

SIGARE

GAL Pays de Guéret, GAL de Trégor-Goélo, GAL du Pays Basque Intérieur, GAL du Gapençais Buech Durance, GAL du Pays Combraille en Marche.

L'objet était d'élaborer une boîte à outils standard permettant la mise en place d'un Système d'Information Géographique basique, à l'échelle et au service d'un territoire rural (cf. Pays), tout en tenant compte de la spécificité de chaque territoire. La finalité d'un tel outil est de permettre non seulement une aide à la décision, en terme de développement et d'aménagement de l'espace rural, mais aussi et surtout, une meilleure compréhension et donc implication des acteurs ruraux.

PROMOTION DES PRODUITS DU TERROIR ET DES SAVOIR-FAIRE LOCAUX :

Communauté de Communes de Marcillat en Combrailles, SMAD des Combrailles, Pays Combraille en Marche.

L'objectif de ce projet est d'assurer une promotion des territoires à un niveau départemental, régional et national, en basant cet effort sur une identité commune aux trois territoires partenaires via les nouvelles technologies. Le projet consiste en la réalisation d'un film, par une équipe professionnelle dont le thème principal tourne autour de la valorisation des produits du terroir et en particulier les produits fermiers.

STRUCTURER UNE FILIÈRE LAINE AU PAYS DES SAVOIR-FAIRE

PNR Millevaches en Limousin, Pays Combraille en Marche

En complément de la remise en tourisme de la Tapisserie Aubusson-Felletin internationalement connu, l'objectif de l'étude est de définir les outils pour créer sur le Plateau de Millevaches et le Pays Combraille en Marche une filière artisanale, économique et touristique autour du concept « laine, textile, couleur, produits naturels et artisanaux ». C'est aussi de permettre la valorisation d'un « sous-produit » de l'élevage, la laine, actuellement reconnu comme une charge financière par les agriculteurs. L'objectif est d'effacer cette charge, voire de la transformer en profit.

RETO (RÉSEAU DE TOURISME ORNITHOLOGIQUE)

Adri Jiloca-Gallocanta, Adesho – Comarca Hoya De Huesca, Dulcinea, Proder Ason Aguera, Rupo Liebana, La Serena, Campiña Sur, Tagus, Adad, Consorcio Eder, Adri Montaña Palentina, Adefo Cinco Villas, Adesnar Prepirineo, PNR La Brenne, Pays Combraille en Marche

L'objectif principal de ce projet était d'encourager le tourisme naturel moyennant la découverte d'oiseaux dans les zones sensibles (Parcs, Espaces Protégés, Réserves naturelles, ZICO, ZEPA, ZNIEFF…) à travers :

- **La mise en valeur de l'Environnement :** actions de sensibilisation du grand public
- **Le développement sur le plan Touristique :** définition d'une stratégie de développement spécifique
- **L'utilisation des Nouvelles Technologies :** développement d'outils informatiques pédagogiques (Migranet).

LE PROGRAMME LEADER 2007/2013 COMBRAILLE EN MARCHE

Fort de la dynamique amorcée sur différents thèmes porteurs au cours du programme Leader+, le Pays Combraille en Marche s'est mobilisé pour candidater avec succès au programme Leader 2007/2013. Le montant total initial de l'enveloppe FEADER du GAL est de 1 659 476 €, ré-abondée à deux reprises pour faire face aux nombreux projets, atteignant au final : 1 957 476 €.

Répondant à la priorité ciblée transversale, suivante : « L'attractivité en Marche », la stratégie de développement vise à « Créer les conditions nouvelles d'un territoire viable, attractif et vivant » ;

elle se décline en 4 axes :

L'ATTRACTIVITÉ PAR LE NATUREL

Créer des stratégies et des outils de communication susceptibles de promouvoir les richesses naturelles et culturelles structurantes et/ou remarquables du territoire. Le territoire a besoin de se rendre plus lisible vis-à-vis de ses clients et de ses visiteurs. Ceci nécessite de mettre en œuvre des outils accessibles et novateurs en matière de diffusion, de mise en scène et de mise en valeur des ressources du territoire.

Accueillir et accompagner au mieux les porteurs de projets touristiques innovants afin de créer une nouvelle dynamique de projets touristiques privés qui mobilisera les prestataires déjà présents sur le territoire donnant ainsi envie d'améliorer la qualité de leur équipement. Ce secteur sera alors reconnu comme une activité économique à part entière, créateur de richesse pour l'économie locale. L'ambition est de faire évoluer l'image du territoire en tant que terre d'accueil touristique reconnue.

L'ATTRACTIVITÉ PAR LE PRODUCTIF

Par un développement intégré de l'économie permettant d'apporter de nouvelles réponses aux besoins en matière d'accueil, de création d'activité et de service :

- Soutenir le développement des microentreprises dans les secteurs à potentialités et sur des thématiques importantes pour le territoire comme la maîtrise de l'énergie.
- Innover dans le développement sociétal des bourgs centres : redécouvrir la place des bourgs centres dans l'organisation de la vie du territoire en associant à la fois l'aspect commercial et l'aspect récréatif pour stimuler le développement du territoire qui les entoure.

- Innover dans les outils d'accueil de nouvelles entreprises et de nouvelles activités pour proposer des réponses rapides et adéquates aux activités qui souhaitent se développer.

L'ATTRACTIVITÉ PAR LE RÉCRÉATIF

Structurer l'offre culturelle du territoire c'est-à-dire être en mesure de proposer une offre culturelle diversifiée et complémentaire avec des acteurs du monde culturel mobilisés autour d'un projet commun : le développement culturel global du territoire. Les impacts attendus sont similaires à ceux de la politique touristique du Pays : renforcer l'offre et la capacité des acteurs à proposer des manifestations susceptibles d'augmenter la notoriété du territoire.

Promouvoir et développer les lieux de diffusion de proximité pour mettre en adéquation cette nouvelle offre avec le public que le Pays souhaite attirer dans les manifestations proposées.

L'ATTRACTIVITÉ PAR LE PARTICIPATIF ET LA CONNAISSANCE

Développer la formation et l'information dans les domaines qui rendent le territoire dynamique et pilote. Ces dernières s'orienteront sur les thématiques mises en œuvre par le Pays à savoir l'environnement, la protection et la mise en valeur des paysages, la mise en valeur du patrimoine bâti, la valorisation de la ressource en eau, le développement et l'économie touristique, etc.

Les principales avancées directement imputables à la démarche Leader peuvent être synthétisées de la manière suivante selon les fiches mesures mobilisées :

- Valorisation et qualification de l'offre touristique tant du point de vue de la montée en qualité des hébergements que de l'aménagement de sites naturels ou patrimoniaux. Mise en réseau des acteurs touristiques (prestataires et offices de tourisme) notamment sur des actions communes de promotion.

- Dynamisation des bourgs centres à travers la création d'une offre de services de qualité : soutien des équipements pour l'organisation des foires et marchés, développement des circuits-courts, création d'équipements pour l'accueil enfance-jeunesse, aménagement d'équipements culturels tant pour la pratique que pour la diffusion.

- Mise en réseau des acteurs culturels, qualification de l'offre culturelle sur le territoire, création d'une saison culturelle de Pays, création d'une collection de Balades Curieuses (6 itinéraires), valorisation du petit patrimoine local.

- Soutien à la formation, mise en œuvre de deux Universités rurales qui s'imposent comme un « laboratoire d'innovation du Pays ». La première sur l'habitat et l'écoconstruction qui a débouché notamment sur la création de l'ALUR (Atelier Local d'Urbanisme Rural) en 2011, la seconde sur la valorisation des productions locales et les circuits-courts à l'origine du Drive des producteurs locaux, de l'approvisionnement local des cantines, du développement d'une filière bois-énergie.

LES PROJETS DE COOPÉRATION

Développement d'une filière laine locale via un projet de coopération transnationale

Afin de poursuivre la dynamique engagée en 2007 (réalisation d'une étude sur la structuration de la filière laine en Creuse avec le GAL Millevaches), le GAL Combraille en Marche a établi un partenariat avec **le GAL Terras Dentro au Portugal**. Un territoire d'élevage ovin qui rencontre les mêmes problématiques sur la filière laine, œuvrant pour la conservation d'une **race locale mérinos** répondant aux caractéristiques du projet.

Rapidement, différents partenaires locaux ont adhéré au projet. L'innovation territoriale réside dans le fait d'avoir pu ainsi mobiliser sur le territoire une équipe pluridisciplinaire, et d'avoir créé, **un partenariat public/privé** entre deux associations, une filature, des éleveurs, un lycée agricole, des partenaires publics (département, Europe), le GAL Combraille en Marche…

Pour résumé, ce projet n'avait pas pour objet de remplacer une race locale par une autre, mais constituait un premier pas pour ouvrir le champ à une démarche plus profonde sur la valorisation de la laine en France comme au Portugal. Les actions menées ont permis de sensibiliser et d'impliquer les éleveurs, en s'appuyant sur un projet expérimental, aux possibilités de valorisation de la laine et d'implantation de la race mérinos noir.

L'association Lainamac avec laquelle le Pays a travaillé sur le projet, poursuit toujours ses recherches d'éleveurs pour accueillir de nouveaux troupeaux avec quelques pistes d'accueil à l'étude. Aujourd'hui, la filature rencontre un vif succès avec sa **laine « fado »** (les besoins en termes de quantité de laine ont triplé depuis le début du projet).

« Touchons du Bois, la haie un concentré de ressources et d'énergies »

Le projet de coopération a eu pour objectif principal de soutenir le développement de la filière bois-énergie à travers des actions précises qui doivent contribuer à **« développer le gisement de chaudières afin de garantir les débouchés pour les producteurs de bois-énergie de provenance bocagère locale. »**

Les actions :

Action 1 - Une communication commune :
Dans un premier temps cette coopération sous une bannière commune, s'est concentrée sur la volonté de donner de l'ampleur aux manifestations menées dans les territoires visant à sensibiliser et informer sur le bois-énergie/bocage. La mise en place d'une charte graphique commune pour les différents supports de communication a donc été nécessaire.

Action 2 - Transport et logistique :
Par ailleurs, les manifestations ont été l'occasion de mobiliser les groupes projets de chaque territoire et d'organiser des temps d'échanges. Le transport et la restauration pour chacun des événements ont été pris en charge et coordonnés par chaque territoire.

Action 3 - Organisation des manifestations :
Cette action a permis de mobiliser des fonds supplémentaires pour la mise en œuvre de chaque temps.

Action 4 - Voyage d'étude dans le Loir-et-Cher et temps d'échange à Neuvy-Saint-Sepulcre :
Ces deux actions arrivent en fin de projet et ciblent directement les porteurs de projets de chaque territoire pour faire le point sur la coopération et visiter un territoire précurseur dans le domaine.

LE PROGRAMME LEADER 2014/2021 COMBRAILLE EN MARCHE

L'ouverture d'un tiers lieu pendant les mois de mai, juin et juillet 2014 pour faciliter la concertation autour de la construction du Projet de territoire fut un temps fort durant lequel se sont succédées les séquences « Chantier » et les séquences « Inspiration ». C'est ainsi que la priorité ciblée du GAL pour la nouvelle génération de programmes européens s'est peu à peu dessinée, puis imposée :

« LE FABLAB TERRITORIAL,
RESSOURCES ET TRANSITIONS »

Se mettre en capacité de valoriser nos ressources pour s'engager dans la transition.

VALORISER LES RESSOURCES LOCALES

Sortir de l'idée, qu'ici, il n'y a rien et reconsidérer nos ressources. Ces ressources, encore appelées aménités, sont multiples, elles peuvent être matérielles : matières premières et leur transformation (bâtiment, éco construction, matériaux « biosourcés »...), à la production d'énergies renouvelables, aux productions agricoles et à l'alimentation. Ces ressources peuvent être aussi immatérielles comme la production de nouveaux services en milieu rural pour répondre à de nouveaux besoins (services à la personne, mobilité, commerce...). A ce titre, l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) ouvre d'autres champs d'investigation, de même que l'économie verte ou l'économie circulaire. Surtout les premières ressources à considérer sont les ressources humaines, qui sont notre priorité : les hommes et leur capacité à s'organiser. Tout ce qui va permettre aux acteurs de coopérer, d'apprendre ensemble, de se former ensemble, d'évaluer et de piloter ensemble est fondamental. C'est la base du portage d'une stratégie commune. La Fabrique des futurs est, elle-même, une démarche d'innovation sociale.

S'ENGAGER DANS LA TRANSITION

Les enjeux actuels de la transition couvrent un champ très large : celui de l'économie, de l'énergie, de l'écologie. Ne parle-t'on pas également de transition sociétale ? Dans une période de crise, la transition questionne l'évolution de notre société à la fois mondiale et locale, son passage d'un état à un autre. Nous avons tenté de décrire, ci-dessous, les angles par lesquels, le nouveau programme Leader va nous permettre d'amorcer la transition.

- La transition sociétale (sous l'angle de la gouvernance et du pilotage)
- La transition en matière de développement culturelle et touristique
- La transition numérique
- La transition énergétique
- La transition alimentaire
- La transition économique

LE PROGRAMME D'ACTIONS

Le parti pris du dialogue territorial, de l'ouverture et de la participation justifie la structuration de notre candidature Leader en mettant en avant le volet coopération, ressources humaines et gouvernance.

Au total nous avons rédigé 8 fiches actions :

- **Coopérer pour innover**
- **Fonctionnement et animation du GAL**
- **Montée en débit et usages du numérique**
- **Valoriser les ressources culturelles et patrimoniales**
- **Structuration et promotion d'une offre touristique durable**
- **Nouveaux services et lieux pour entreprendre**
- **Stratégie énergétique de territoire**
- **Stratégie alimentaire de territoire**

Le programme n'étant pas achevé, nous pouvons néanmoins poser un premier bilan :

Les principales avancées directement imputables à la démarche Leader peuvent être synthétisées de la manière suivante selon les fiches mesures mobilisées :

- Coopérer pour innover
- Le GAL a initié un projet de Coopération :

Trions nos énergies !

Les constats, dans les territoires partenaires du projet, font apparaître deux problématiques :

- Comment réduire la quantité de déchets produite, en particulier des déchets « ménagers » ?
- Comment valoriser les déchets dans une logique de circuit-court (valorisation énergétique, composte) ?

« Trions nos énergies » traite de ces deux questions à travers deux axes :

- Un défi de réduction des déchets et des consommations d'eau et d'énergie dans les cantines scolaires visant à sensibiliser les personnels de cantine(s), enfants et parents (indirectement).
- L'exploration de bonnes pratiques existantes en Europe et leurs modèles économiques concernant la gestion durable des déchets et la valorisation des ressources locales (économie circulaire) de façon à s'en inspirer et s'en emparer pour la mettre en place sur les territoires partenaires (taxe/redevance incitative, valorisation énergétique des ressources locales).

L'objectif principal du projet est de faire évoluer les perceptions des acteurs socio-économiques des territoires ruraux sur les déchets afin de réduire les déchets produits et de mieux les valoriser. Cette double approche permet de considérer le déchet tout au long de son cycle de vie, depuis sa production (ou non si c'est évitable), à son tri et à sa valorisation et de le monétiser.

Avec pour objectifs communs :

- Explorer les modèles économiques adaptés pour une gestion durable des territoires (taxe incitative, valorisation énergétique des ressources locales, valorisation économique des énergies renouvelables)
- Identifier une/des méthode(s) de communication innovante(s), pertinente(s) et optimisé(e(s) pour le milieu rural et les tester
- Réalisation conjointe d'une action de sensibilisation au tri
- Réalisation d'une action de valorisation des ressources énergétiques locales
- Avec en plus pour notre GAL : Créer des échanges entre nos 2 communautés de communes sur ceux qui existent déjà sur notre territoire en termes de gestion des déchets. (NB : Prendre aussi en compte les études qui ont déjà étaient réalisées à l'échelle départementale)

Actions

Comment réduire nos déchets ?

- Visite du Centre d'enfouissement, de l'usine de Bio-Energie et de l'entreprise de tri Environnement 48, à Mende
- Visite sur la redevance incitative à Noth (Creuse)
- Visite en Finlande : Ravakka (GAL) travaille sur la récupération, le recyclage et la réutilisation des déchets municipaux depuis les années 1990 (containers de collecte, outils de sensibilisation...)
- Défi Cantines Durables auprès de 3 à 5 établissements sur chaque territoire

Comment valoriser les ressources locales ?

- Visite du Territoire TEPOS, au Syndicat Est Creuse Développement : méthaniseur (cogénération) avec valorisation constante de la chaleur, projet de valorisation de la chaleur fatale, valorisation des haies en bois-énergie dans un bourg à énergie positive du territoire

- Visite en Hongrie : Nagypáli à la pointe de la transition énergétique (centre d'information sur les énergies renouvelables, bus biogaz, production solaire thermique et photovoltaïque sur tous les bâtiments publics, culture à fort potentiel photosynthétique...)

- Boîte à outils réunissant les bonnes pratiques et décrivant les modèles économiques pour la gestion durable des déchets et la valorisation des ressources locales

En 2020, nous avons pu effectuer des visites chez notre partenaire et également le recevoir.

Hélas face à l'arrivée de la COVID, toutes les animations prévues en 2021 pour ce projet, ont été annulées en raison des conditions sanitaires. Le choix a, alors, été fait conjointement de mettre fin à la coopération « Trions nos énergies ! ». Notre GAL ne trouvant plus son compte face au souhait de notre partenaire de changer de thématique pour ne traiter uniquement que des déchets et non plus de l'énergie.

Notre territoire ayant une habitude de travail en coopération, (même si le GAL ne porte pas actuellement en direct des projets de coopération) le Syndicat Est Creuse Développement, structure porteuse du GAL est partenaire dans 1 projet de coopération transnational : COLEOPTER et participe activement à RURENER.

Programme COLEOPTER :

Projet de coopération européen incluant des partenaires Portugais, Espagnols et Andorran. Il regroupe à la fois des territoires, des partenaires universitaires et institutionnels* (voir liste ci-après) et est porté par le Réseau RURENER.

COLEOPTER, c'est un projet qui vise à construire/rénover des bâtiments publics dédiés à l'enfance/jeunesse grâce à un travail fouillé sur les futures charges d'énergie du bâtiment et sur sa fonctionnalité : Il s'agit d'avoir le bâtiment le plus économe en énergie possible, tout en assurant un fonctionnement optimal pour les enfants et le personnel. Nos 2 Communautés de Communes participent chacune à ce projet, avec 1 bâtiment à Chambon sur Voueize et 1 à Chénérailles.

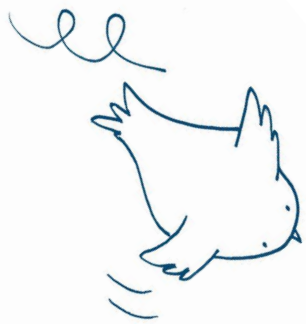

Liste des partenaires :

- RURENER, Réseau Européen pour la Transition Énergétique des Territoires Ruraux
- Ayuntamiento (Municipalité) de Cartagena, Espagne
- CETENMA : CEntro Technologico de la ENergia y del Medio Ambiente (Laboratoire de recherche public), Espagne
- Universitat (Université) Polytecnica de Catalunya, Espagne
- Comù (Municipalité) d'Escaldes-Engordany, Andorre
- ADENE – Agencia para Energia (Instiutionnel), Portugal
- Comunidade Intermunicapal do Ave (Intercommunalité), Portugal
- Municipio de Povoa de Lanhoso (Municipalité), Portugal

Participation à RURENER : **Réseau européen de petites villes rurales neutres en énergie**

Le réseau RURENER est un réseau européen qui regroupe des territoires ruraux engagés dans la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique. Le Syndicat Est Creuse Développement est membre du réseau depuis 2018 et y participe activement. Son implication au sein du réseau européen permet de prendre part à des voyages apprenants et de s'inspirer de ce que d'autres ont mis en place pour développer les projets du territoire. Ces échanges avec des homologues européens sont une véritable ressource pour le territoire qui souhaite ouvrir ses perspectives au-delà des frontières du pays pour expérimenter d'autres façons de faire. En 2018, le Syndicat a hébergé l'assemblée générale du réseau RURENER, lui permettant de mettre en avant ses propres réalisations et de valoriser le travail des acteurs publics et privés du territoire à l'échelle européenne. Enfin, en participant à la vie du réseau, le Syndicat suit les évolutions des programmes et politiques européennes et des opportunités à saisir par les territoires ruraux.

Montée en débit et usages du numérique

Renforcer la couverture ADSL du territoire, en rendant éligibles le plus possible de lignes existantes à des débits nominaux > à 5 Mbits/s, autorisant ainsi une utilisation plus confortable de l'Internet pour le plus grand nombre d'usagers,

Permettre le développement de nouveaux usages, par exemple, dans les domaines du tourisme, des économies culturelles et créatives, par le fibrage et le dégroupage de répartiteurs téléphoniques, qui permettront indirectement de raccorder des entreprises ou des zones d'activité isolées. Cette augmentation de débit aidera à développer les nouvelles formes de lieux hybrides ou tiers lieux et la mise en place des temps d'échange sur les pratiques du numérique.

Répartition des salariés par âge

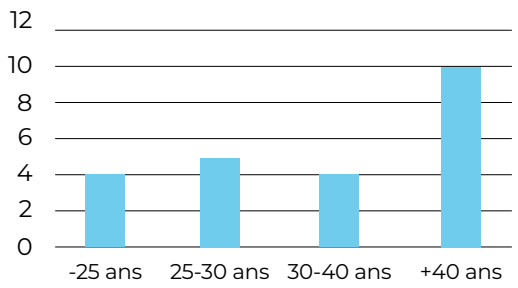

Répartition par type de bénéficiaire

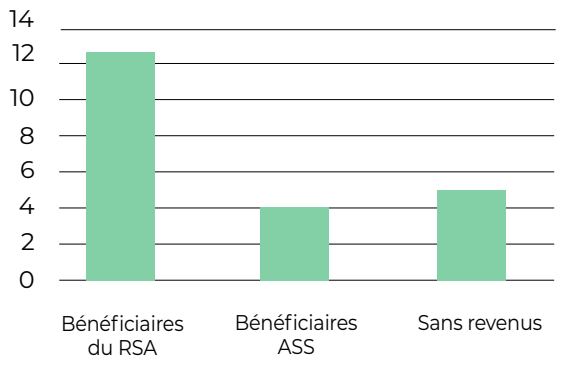

C'est le syndicat DORSAL qui est chargé de sa mise en œuvre.

Les crédits de cette fiche actions sont consommés en totalité.

Valoriser les ressources culturelles et patrimoniales

Les sollicitations sont très nombreuses sur cette fiche, on ne dénombre pas moins de 35 dossiers (CR contractualisation et/ou Leader) sur le petit patrimoine bâti et 6 dossiers du patrimoine cultuel déposés.

L'opération rénovation du petit patrimoine lancée en 2019, connait un vif succès.

Grâce à cette opération entre autres, le chantier d'insertion du Réseau Creusois des SIAE basé à Jarnages a pu être pérennisé. L'association a même pu développer une seconde structure sur le secteur de la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine en 2021. Ces 2 chantiers ont permis de créer 16 postes en insertion. Au total, 34 personnes en difficultés d'accès à l'emploi y ont travaillé depuis 2019, et 8 des personnes sorties ont retrouvé un emploi.

L'aide financière de la Région Nouvelle Aquitaine (enveloppe DATAR contractualisation dédiée à Leader) en appui de l'aide Leader est un levier financier intéressant pour les petites communes. En effet, les délais de paiements étant relativement courts, cette aide minimise l'impact d'avance de trésorerie pour les communes en attente du paiement Leader, ainsi que le nombre de dossiers leader à faible montant.

Le GAL et les communes travaillent en étroite collaboration :

- Pour les objets culturels (cloche, tableaux, statues...) des églises, les communes échangent avec la Conservatrice déléguée des antiquités et objets d'art, Patrimoine et paysages du Conseil Départemental de la Creuse, afin d'obtenir des conseils techniques pour rénover au mieux ces éléments. La Fondation du Patrimoine ainsi que l'UDAP peuvent être consultées suivant les projets.

- Pour le petit patrimoine bâti : les chantiers d'insertion SIAE

Concernant la culture, après avoir eu de nombreux dépôts de dossier en début de programme, depuis 2019, plus aucun projet n'est déposé. Les porteurs de projet associatifs ont trouvé d'autres sources de financement pour leurs saisons culturelles et autres spectacles. Le programme Leader a donc permis à ses structures de se lancer puis, petit à petit, de trouver des financements pérennes et ainsi de stabiliser leurs projets dans le temps. Le CUC et les élus du territoire ont donc choisi de ne plus activer cette thématique qui se développe sans besoin de financements européens.

Structuration et promotion d'une offre touristique durable

3 thématiques étaient retenues :

- **P1 :** concerne la mise en tourisme des sites (adaptée à la clientèle actuelle) afin d'en faire des lieux structurants pour le développement touristique, ainsi que le développement des sports et loisirs de pleine nature.

- **P2 :** porte sur la création ou la rénovation d'hébergements de petite capacité et éco-labellisés (éco-label européen, clef verte, éco-gîte, gîte cocon-laine, etc.) pour en faire une spécificité du territoire et donc une plus-value permettant de les distinguer parmi l'offre d'hébergements existante. Elle porte aussi sur la création d'hébergements dits insolites (cabanes dans les arbres, yourtes, roulottes, etc.). Il est également important d'encourager la création d'équipements de loisirs liés à ces hébergements (gîtes de pêche, espaces bien être par exemple) selon les priorités ciblées par l'Agence de Développement et de Réservation Touristiques (ADRT) de La Creuse.

- **P3 :** concerne la communication et la structuration du secteur touristique afin de promouvoir les richesses du territoire et, d'accompagner la mise en réseau des acteurs ainsi que la mutualisation à l'échelle du Syndicat. La création et la direction d'un Office intercommunautaire de tourisme est en ligne de mire.

Pour donner suite aux nombreuses rencontres de préfiguration des Offices de Tourisme communautaires qui ont eu lieu en 2018, d'autres réunions de travail ont lieu et plusieurs projets de mise en tourisme de site (P1) et de structuration (P3) ont été programmés.

Concernant la priorité P2, par suite des modifications apportés aux compétences du Conseil Départemental et notamment la suppression des aides économiques, le volet concernant les hébergements touristiques n'a pas pu être actionné. En effet, le Conseil Départemental qui intervenait comme cofinanceur pour les hébergements de petites capacités s'est vu retirer cette compétence. Sans cofinancement en face et avec des porteurs de projets privés, nous n'avons pas pu activer ce volet.

Nouveaux service et lieux pour entreprendre

L'objectif est de doter le territoire d'outils (par exemple Tiers lieux, espace de coworking et autres lieux de travail partagés...) et de dispositifs ou services pour accompagner, tester et favoriser l'éclosion des projets. Créer des espaces de rencontres facilitant les échanges de proximité et de savoir-faire.

Installer des entreprises en lien avec les potentiels identifiés sur la base d'une offre construite et qualifiée (« spécialisation intelligente : en référence à la stratégie 3S de l'Union européenne « Smart Specialisation Strategy »») et non généraliste.

Développer des services à la population et aux entreprises en lien avec de nouveaux besoins exprimés ou à révéler.

Soutenir les projets permettant de garantir une offre de services de proximité.

Accompagner le développement et/ou la reprise des entreprises implantées localement et favoriser la diversification de leurs activités.

La totalité des opérations en cours de montage est portée par des collectivités locales. Ces projets touchent à l'amélioration de la qualité de vie, à la relocalisation de l'économie et au maintien des habitants sur le territoire.

STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE DE TERRITOIRE

Au regard de tous ces objectifs stratégiques, le premier objectif opérationnel, est de devenir Territoire à Energie Positive. Concrètement, il se traduit par la création de temps de sensibilisation aux changements de comportements énergétiques, à l'amélioration qualitative des bâtiments et équipements pour une diminution des consommations, au développement des équipements de production d'énergie verte, à l'adoption de nouveaux modes de mobilité et au développement de nouvelles formes d'organisation autour des énergies.

Trois chargés de mission « énergie climat » sont recrutés au Syndicat Est Creuse Développement. Ils accompagnent donc les projets en transversalité avec l'équipe Leader. De nombreux dispositifs financiers autres que Leader sont également activés. Les projets réalisés sont en totale adéquation avec le programme mais prétendent, souvent par simplicité, à d'autres financements.

L'équipe TEPOS (Territoire à Energie Positive) accompagne techniquement et financièrement les porteurs de projets dans leur programme d'amélioration énergétique de leur patrimoine : réalisation d'études énergétiques en amont comme outils d'aide à la décision en matière de rénovation thermique (isolation, choix du système de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire et de ventilation, production d'énergie renouvelable). Le Syndicat Est Creuse propose également un accompagnement tout au long du projet de rénovation, jusqu'à la fin des travaux.

Des groupements de commande sont proposés afin de réduire les coûts d'investissement et que les petits projets puissent également bénéficier de cette opération, comme le calorifugeage des réseaux de chauffage à l'échelle du territoire (isolation des tuyaux de chauffage passant dans des volumes non chauffés).

STRATÉGIE ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE

Plusieurs objectifs opérationnels étaient retenus :

- Connaitre l'offre alimentaire sur le territoire et mieux la structurer
- Aider les agriculteurs en place et promouvoir les opportunités d'installation tout en diversifiant et renouvelant les productions
- Soutenir l'organisation de filières agricoles locales liées à l'alimentation y compris les différents stades de la transformation afin de trouver de nouveaux débouchés
- Mettre en œuvre des actions multi partenariales autour des circuits courts et de l'alimentation. Un chef de fil sera désigné pour le groupement selon les modalités d'un accord de partenariat
- Développer la sensibilisation (santé, nutrition, goût, alimentation...) des publics à travers la création de jardins pédagogiques ou espaces publics de jardins.

Le Syndicat, n'ayant pas repris la thématique Alimentation à la suite de la dissolution de Pays Combraille en Marche et le conseil Départemental prenant à sa charge à son niveau la thématique alimentation dans les collèges creusois via le Projet Alimentaire Territorial pour la Creuse, la fiche est peu mobilisée.

Néanmoins des projets locaux de Halles de Marché ont

Tableau financier récapitulatif

	Total charte de pays 2005-2013				
En milliers d'€	**Coût actions**	**Etat**	**Région**	**Département**	**Autres***
Contractualisé	**36 352**	**4 523**	**2 320**	**2 119**	
Engagé	**22 152**	**5 043**	**3 667**	**1 730**	**1631**

Autres : financement européens, financements privés, dons ...

vu le jour, incitant le développement de la vente direct du producteur aux consommateurs via les marchés.

La charte de pays 2005/2015

Cadre privilégié de développement local, base d'une politique contractuelle, le Pays est destiné à fédérer des institutions de nature très composite (publique, privée, associative) et de niveaux différents (communes, communautés de communes, département, région...) autour d'un projet concerté de développement formalisé dans la **Charte de Pays 2005-2015.** Ce projet de territoire est donc le fruit du diagnostic territorial, du bilan des actions mises en œuvre et des principales évolutions du territoire. Il a pour but de fixer les grandes orientations stratégiques pour la décennie et de servir de fil conducteur aux actions menées sur le territoire à travers principalement trois phases de contractualisation avec l'Etat, la Région et le Département : le Contrat de pays 2005/2007, la Convention territoriale 2008/2010 et la Convention territoriale 2011/2013.

Le bilan relatif de cette Charte de Pays 2005/2015 met en évidence les moyens financiers importants qui ont pu être obtenus pour concrétiser plus d'une centaine d'actions sur l'ensemble du territoire de Pays par différents maîtres d'ouvrage.

Le bilan global montre le poids économique des actions menées sur la décennie et l'importance des politiques contractuelles dans leur financement. Les maîtres d'ouvrage ont engagé un montant total de travaux de 22 152 000 € avec une participation financière des trois co-financeurs de 12 075 000 €.

Enfin l'analyse des différents contrats montre que 75 % des actions sont à maîtrise d'ouvrage collectivités publiques (communes ou communautés de communes), 20 % Pays (principalement les postes d'animation et les dispositifs) et 5 % associations.

Contrat de dynamisation et de cohésion territoriale 2019-2021

Le contrat de dynamisation et de cohésion Est Creuse a été signé en 2019 avec la Région Nouvelle Aquitaine. Celui-ci a pour objet de préciser les modalités de partenariat entre la Région et le Syndicat Est Creuse Développement, ainsi qu'avec les EPCI qui le composent, en vue de mettre en œuvre un programme d'actions pluriannuel (2019 – 2021).

Ce contrat définit 3 axes pour l'Est Creuse, tous déclinés en sous axes :

1 - Mieux « vivre au pays » : améliorer les conditions de vie et d'installation en Est Creuse

- Structurer de nouvelles filières agricoles pour pérenniser les entreprises existantes, favoriser la diversification agricole et renforcer l'identité territoriale,
- Créer des conditions favorables pour l'accueil et l'installation des entreprises,
- Consolider les centres-bourgs du territoire par la valorisation / restructuration du bâti, l'amélioration de l'offre de services et la modernisation des commerces.

2 - Mieux utiliser les ressources existantes pour un développement maîtrisé en Est Creuse

- S'appuyer sur les ressources culturelles du territoire pour développer une nouvelle offre,
- Valoriser le potentiel naturel, forestier et patrimonial d'Est Creuse,
- Développer l'offre de logements touristiques en lien avec les projets structurants du territoire.

3 - Faire d'Est Creuse un territoire « d'énergies positives »

- Proposer des services innovants adaptés aux attentes des habitants du territoire et anticiper sur les besoins futurs,
- Accompagner des réflexions collectives en matière de production d'énergies renouvelables et de diminution de la consommation énergétique,
- Renforcer les services de santé et de bien-être sur le territoire.

Pour illustrer cette stratégie et ce partenariat, divers projets ont été accompagnés par la Région, par exemple : Creuse Confluence : Création de locaux d'accueil d'entreprises à Gouzon, Commune de Chambonchard : Aménagement Auberge et Chambres d'hôtes, Roue d'Escampette : création d'un gîte d'étape cyclotouristique, Commune de Flayat : réhabilitation de l'ancienne poste, Marche et Combraille en Aquitaine : MSP de Lavaveix les Mines... Au total, ce sont 25 projets structurants inscrits au contrat et 16 projets en amorçage.

En partenariat avec le programme Leader, la contractualisation a soutenu le financement entre autres d'opérations de rénovation « Petit patrimoine » (Puits, lavoirs, fontaine...) faisant l'objet d'une valorisation touristique pour le territoire, tout en favorisant l'emploi et le développement des chantiers d'insertion.

Par ailleurs, pour accompagner ces projets et leurs acteurs, la Région participe au financement d'une ingénierie installée dans les locaux d'Est Creuse Développement : chargé de mission TEPOS (1 ETP), chargé de mission économie-emploi-formation (0,5 ETP), chargé de mission revitalisation (0,5 ETP), chef de projet territorial (0,5 ETP) ; soit 4 postes accompagnés.

Enjeux et ambitions du territoire

Les enjeux de notre territoire

Analyse AFOM

ATOUTS

- Espace naturel préservé
- Patrimoine authentique
- Espace disponible
- Calme, tranquillité, sérénité, sécurité
- Prix de l'immobilier attractif
- Solde migratoire positif
- Taux de jeunes qui tend à augmenter
- Main d'œuvre sérieuse
- Maillage homogène de services pour la population et les entreprises
- Entreprises du BTP très présentes et maillage homogène
- Agriculture qualitative
- Dynamisme associatif (commerce, marché, Culture)
- Politique de l'insertion par le travail
- RCEA et D 941
- Fibre

FAIBLESSES

- Absence de pôle structurant
- Attractivité récente et fragile
- Vacances immobilière importante, construction en baisse, taille des logements inadaptée
- Vieillissement de la population
- Isolement social des personnes âgées
- Mobilité chez les populations fragilisées (personnes âgées, €, PMR...)
- Difficultés de mobilisation des jeunes / image négative du territoire ➜ Rien à faire
- Paupérisation
- Solde naturel négatif
- Main d'œuvre peu qualifiée
- Manque de culture d'entreprise (petites tailles : moins créatrices de valeurs et d'emplois, isolement, manque de compétitivité, débouchés)
- Frilosité face à la prise de risque
- Faible concentration de l'emploi
- Mise en valeur du patrimoine et des lieux touristiques peu développée
- Hébergements touristiques vétustes
- Accueil hôtelier
- Agriculture peu diversifiée
- Forêts majoritairement privées
- Fragilité de la ressource en eau

OPPORTUNITÉS

- Tél mobile
- Thermalisme
- Fort gisement d'économies d'énergie et de production ENR à maîtriser et organiser
- Projets « individuels » de transition énergétique
- Nouveaux arrivants jeunes avec une vision positive et des projets
- Création de TPE et PME
- Tourisme - Gites - Chambres d'hôtes - chemins de randonnées pédestres et VTT

MENACES

- Non renouvellement du tissu artisanal, commercial, agricole, médical et para médical
- Succession des entreprises dirigées > 50 ans
- Dépendance du système social €
- Sur représentation des revenus résidentiels extérieurs au territoire
- Montée des individualismes
- Recours à l'automobile indispensable

Le tableau de synthèse de l'Est Creuse présenté précédemment fixe les enjeux à atteindre pour faire face aux menaces en s'appuyant sur les atouts et opportunités ainsi qu'en inversant les faiblesses pour qu'elles deviennent des atouts pour le territoire.

Afin de donner toute sa place à l'innovation et à l'expérimentation dans les actions conduites par le Syndicat Est Creuse Développement et ses acteurs, ceux-ci souhaitent positionner l'intervention du DLAL (Développement Local par les Acteurs Locaux) 2021-2027 sur une priorité ciblée :

« Faire de l'Est Creuse, **une bulle naturelle touristique** »

Le diagnostic mené révèle les potentialités du territoire tout en faisant preuve de lucidité quant à la réalité, tant au niveau de l'offre, que de l'organisation et de la fréquentation touristique.

Ainsi, ce point sur l'existant nous révèle une culture touristique limitée, mais des sites à réel enjeux touristiques, des porteurs de projets de plus en plus nombreux et une clientèle de résidents secondaires majoritaires.

Il revient également les arguments touristiques phares de notre territoire en citant notamment la nature, le rapport intime à l'extérieur, aux éléments naturels, les paysages bocagers, la rupture avec le quotidien et le retour aux sources, le patrimoine, les bons produits, les savoir-faire artisanaux...

Autant d'atouts qui justifient que le territoire prenne son destin touristique en main et commence par mieux se structurer en interne pour mieux se vendre à l'extérieur.

Ainsi, aujourd'hui et grâce à ce précieux travail de diagnostic, nous sommes en mesure de concevoir une stratégie de développement en phase avec nos ressources naturelles et culturelles locales.

Tous les éléments du diagnostic prouvent que notre territoire tend vers les principes du tourisme durable qui sont :

1. Exploiter de façon optimum les ressources de l'environnement qui constituent un élément clé de la mise en valeur touristique, en préservant les processus écologiques essentiels et en aidant à sauvegarder les ressources naturelles et la biodiversité ;

2. Respecter l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil, conserver leurs atouts culturels bâtis et vivants ainsi que leurs valeurs traditionnelles et contribuer à l'entente et à la tolérance interculturelles ;

3. Assurer une activité économique viable sur le long terme offrant, à toutes les parties prenantes des avantages socioéconomiques équitablement répartis, notamment des emplois stables, des possibilités de bénéfices et des services sociaux pour les communautés d'accueil, contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté.

De la même manière les thématiques touristiques dominantes sont actées et doivent être partagées par l'ensemble des acteurs de la filière : Hébergeurs, Restaurateurs, Prestataires de loisirs, Commerçants, Office de Tourisme, Elus, Agents de Développement pour faire de notre territoire, un territoire d'attractivité et d'accueil !

Le tourisme ne peut plus être pensé et traité de manière isolée. C'est pourquoi, nous aborderons à travers notre plan d'actions, de manière transversale :

- Le patrimoine,
- Les sites naturels,
- Les commerces et l'artisanat de proximité, les services à la population
- L'image de notre territoire,
- La montée en gamme...

afin que les vacanciers puissent assouvir « leurs envies de se mettre au vert », d'éviter les bains de foule, de profiter des grands espaces, de la nature, et de découvrir des paysages à couper le souffle, à quelques dizaines ou centaines de kilomètres de chez eux, et pourquoi pas qu'ils puissent venir changer de vie chez Nous. A cette fin l'ensemble des actions opérationnelles à venir devront favoriser les thématiques suivantes pour un développement efficace, simple, recentré et cohérent :

Faire de l'Est Creuse une bulle de repos grâce à l'adaptation de l'hébergement touristique, aux nouveaux besoins de la clientèle.

On sait que la montée en puissance de l'offre touristique passe entre autres par le développement d'initiatives privées et le maintien d'une offre en phase avec les tendances actuelles.

Afin d'accueillir le plus grand nombre de visiteurs potentiellement futurs habitants du territoire, une large gamme d'offres d'hébergements doit être proposée. Tout en étant innovante pour le territoire, elle devra présenter une offre abordable, mais qualitative jusqu'à une offre de luxe (avec piscine, spa...)

Aussi, afin de pérenniser les activités existantes, d'accompagner les projets à venir et de relancer la mise en marché d'hébergements « démodés », le territoire souhaite innover en proposant des conseils adaptés de la part de professionnels de la décoration intérieure, ainsi que des équipements.

En effet, si les critères de confort restent primordiaux, il est aujourd'hui tout aussi stratégique de s'intéresser à la décoration intérieure et aux activités qui sont proposées dans les hébergements afin de mieux accrocher et fidéliser nos clientèles et d'allonger la période de location sur l'année.

La mise en scène intérieure et l'offre d'activités sur site de l'hébergement deviennent donc des enjeux principaux dans la mise en marché du produit.

OBJECTIFS :

- Moderniser les hébergements touristiques pour les rendre plus performants et plus qualitatifs
- Aménager de nouveaux hébergements en cohérence avec les nouveaux besoins de la clientèle
- Équiper les hébergements en espace Bien-être pour élargir la gamme de services offerts aux touristes

Faire de l'Est Creuse une bulle de découverte de la nature et du patrimoine, grâce à la définition d'une politique touristique innovante valorisant les atouts du territoire.

Pour plus d'un français sur deux, partir en vacances est un « besoin vital » pour lequel ils sont prêts à investir. Les français veulent se changer les idées, vivre des expériences, s'aérer, apprendre des choses. Ils sont à la recherche de nouvelles expériences, émotions et sensations. Ils veulent s'immerger dans les lieux qu'ils visitent, participer et intégrer le quotidien des populations de leur destination.

Notre territoire préservé est une véritable aire de jeux naturelle pour nos 5 sens. Faune et flore de nos bocages, forêts, étangs, rivières... sont à mettre en valeur et à préserver tout en offrant une expérience émotionnelle et un éveil sensitif aux visiteurs de notre territoire.

Afin d'accueillir au mieux les touristes, leur faire partager notre vie et leur donner l'envie de rester, nous devons « ouvrir les yeux » des habitants en les transposant en « Touristes de leur propre territoire » et leur prouver ainsi que leur territoire est riche d'un patrimoine naturel préservé, d'un bâti ancestral et culturel bien présent. Nous devrons également mettre en valeur les qualités humaines de nos habitants : générosité, entraide, écoute, travail, courage, capacité à transformer les petits moments de la vie en bonheur simple...

Afin de contribuer à la fierté locale et permettre aux habitants de se fédérer autour de valeurs communes, nous ferons appel à l'économie sociale et solidaire pour la rénovation du patrimoine vernaculaire. De plus, à l'heure où l'on prône un retour à l'authenticité et à la sobriété, la mise en valeur de ce patrimoine vernaculaire sera un atout indéniable dans le cadre du développement de notre offre touristique durable.

OBJECTIFS :

- Valoriser les espaces naturels
- Développer l'offre sur place afin de limiter la fuite de consommation touristique vers l'extérieur
- Développer la communication, la promotion du territoire afin de générer davantage de retombées économiques sur le territoire et in fine de donner envie à un maximum de visiteurs de rester vivre ici.
- Sensibiliser les habitants à la richesse patrimoniale naturelle, bâtie et culturelle et développer le sentiment de fierté de son territoire.

Faire de l'Est Creuse une bulle de vie par l'amélioration de la notoriété et de l'attractivité du territoire

Notre destination d'accueil touristique qui est associée à des valeurs fortes et attractives telles que : le calme, le ressourcement, l'immersion dans la nature, entre autres, doit être aussi un lieu du bien vivre. C'est pourquoi, il est vital pour notre territoire rural de travailler, en particulier, notre cadre de vie et de dynamiser les bourgs et villages pour les rendre attrayants.

L'image que l'on retient d'un voyage outre les paysages, et celle des villages et bourgs que nous traversons. Il est donc important de soigner notre image traditionnelle et de mettre en valeur et en lumière notre patrimoine immobilier, richesse offerte par nos ancêtres « maçons de la Creuse ». Afin de préserver notre planète, de diminuer l'impact carbone de nos habitations et pour les adapter au changement climatique (notamment garantir un confort estival satisfaisant), tout en gardant un visuel patrimonial historique de nos bâtiments, nous devrons innover pour rénover les extérieurs de nos logements.

Le patrimoine cultuel n'est pas sans tâche dans notre campagne. En effet il fait partie de la loi visant à « définir et protéger le patrimoine sensoriel des campagnes » adoptée le 29 janvier 2021 au Sénat. Nos églises avec le carillonnement des cloches, mais également les œuvres artistiques (tableaux, retables, vitraux, statues...) qu'elles hébergent font partie intégrante de l'image de nos territoires. Ce patrimoine culturel et cultuel, est sans aucun doute une particularité culturelle identitaire de notre ruralité et contribue à sa vie.

Dans les souvenirs de voyage, nous gardons tous une image d'un moment passé dans un commerce ou auprès d'un artisan : d'une vitrine colorée et attirante, d'un comptoir accueillant, de l'odeur du pain encore tiède dans la boulangerie, d'un sourire chaleureux en entrant... Afin d'offrir à nos hôtes, ces souvenirs tendres et conviviaux, tout en gardant une image novatrice et moderne, nous devons accompagner nos artisans et commerçants dans la modernisation de leurs commerces et dans leurs investissements matériels.

Nous ne pouvons aborder le tourisme sans parler des familles et des enfants, le tourisme vert étant la destination familiale par excellence. Afin de donner envie aux familles et aux jeunes couples qui viennent séjourner sur notre territoire de rester, nous devons leur montrer que notre territoire veille au bien être de nos enfants de 0 à 17 ans et qu'il existe une multitude d'activités et de modes de garde pour eux. Développer les activités pour les adolescents permettra en plus de faire changer leur regard sur le territoire. L'image qu'ils donneront de leur pays sur les réseaux sociaux n'en sera que plus porteuse, et cela motivera en retour des jeunes à venir s'installer.

Afin de garantir sérénité et sécurité à nos hôtes, la santé doit être prise en compte en conséquence. La modernisation des bâtiments de nos centres de santé, les équipements d'outils novateurs tant pour les soins que pour les diagnostics ou la prévention sont essentiels. Cette modernisation aidera aussi à impulser une dynamique positive pour le recrutement de nouveaux personnels de santé que ce soit pour le renouvellement ou pour de nouveaux services médicaux.

OBJECTIFS :

- Valoriser le patrimoine bâti des bourgs et son patrimoine cultuel
- Moderniser les commerces pour les rendre attrayants
- Maintenir une offre de services d'artisanat et de commerce diversifiés
- Développer l'offre d'activités pour les enfants de 0 à 17 ans
- Moderniser et pourvoir les lieux d'accès aux soins médicaux

Faire de l'Est Creuse, une bulle de savoir grâce à son ingénierie territoriale, levier essentiel de développement des bourgs et de la ruralité, garante de la cohésion équitable du développement du territoire.

L'ingénierie est importante pour le développement de notre territoire. Des agents formés et sensibles aux dimensions rurales de l'espace à tous les stades de la mise en œuvre des politiques locales sont nécessaires. Le territoire ne peut ni se passer de l'ingénierie dite de projet (suivi des projets d'aménagement, du développement des PME...), ni de l'ingénierie technique (conseils et diagnostics énergétiques, choix des matériaux biosourcés...), ni de celle financière (capter et optimiser les multiples participations permettant d'abonder les budgets...) ni de professionnels d'animation (enfance, jeunesse...). Pour ce qui concerne nos petites et moyennes communes, nos deux communautés de communes, cette ingénierie est rendue difficile en raison de la très faible capacité financière, (recruter du personnel qualifié ou faire appel à la sous-traitance de cabinets spécialisés coûtent cher). Le choix a donc été fait de mutualiser des postes afin d'offrir le maximum d'ingénieries à notre territoire avec un minimum d'impact financier pour celui-ci.

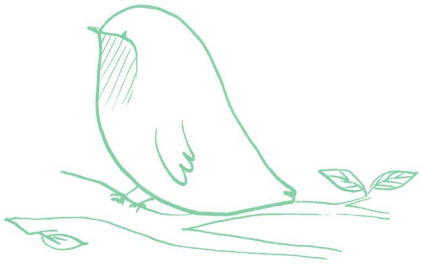

OBJECTIFS :

- Favoriser le développement du territoire par l'ingénierie

Schématisation des stratégies existantes et futures sur le territoire

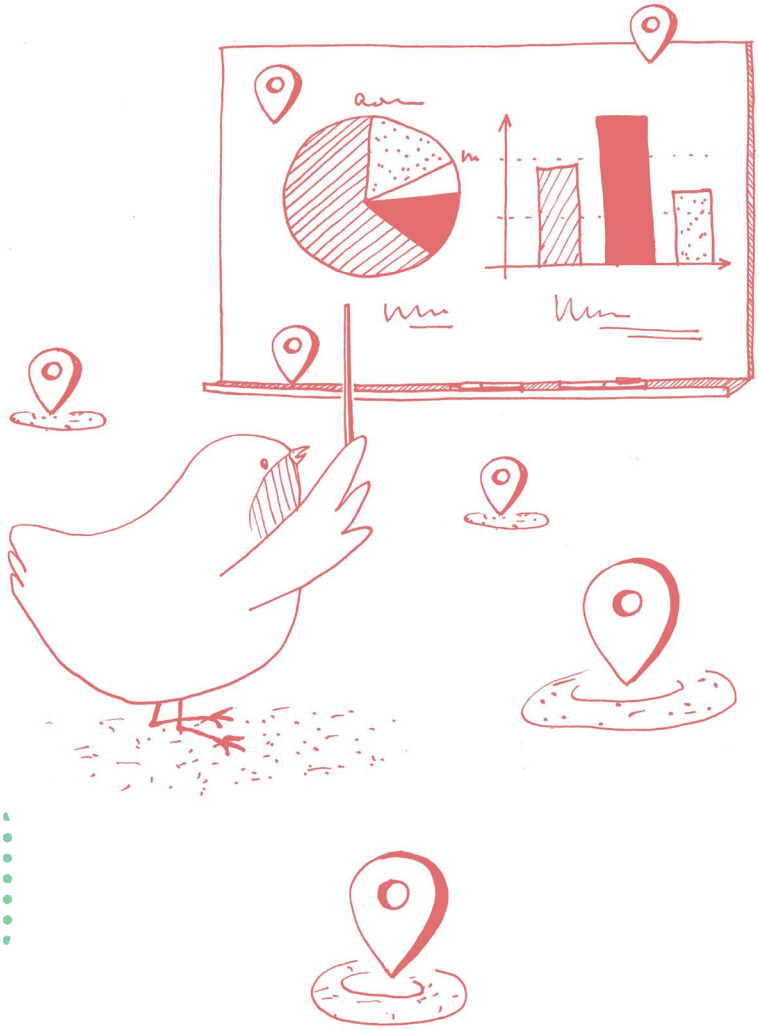

	Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et/ ou Contractualisation Est Creuse	Etat / PVD / PPC	Conseil Départemental de La Creuse	Projet de territoire et CTRRTE Creuse Confluence	Projet de territoire et CTRRTE Marche et Combraille en Aquitaine	CAF	GAL Est Creuse Développement
Hébergements touristiques	Accompagnement et aide au conseil stratégique en amont des investissements Soutien des entreprises touristiques, notamment dans les territoires carencés, en accompagnant l'adaptation et la diversification de l'offre de locations saisonnières Soutien des acteurs touristiques solidaires en accompagnant le maintien et l'adaptation de l'offre d'hébergements de tourisme accessibles à tous Soutien du tourisme social et solidaire en accompagnant les partenaires qui œuvrent pour le départ en vacances des publics les plus fragiles Soutien des entreprises touristiques en accompagnant l'adaptation et la diversification de l'offre d'hébergements Soutien de l'aménagement d'hébergements en faveur des saisonniers pour répondre aux besoins des entreprises touristiques et permettre ainsi l'amélioration de leurs conditions de travail et de vie. Développer l'offre de logements touristiques en lien avec les projets structurants du territoire	Fonds Tourisme Durable		Accueil touristique: volume, qualité et diversité.	Offres d'accueil touristique : hébergement, restauration (hard / soft)		Moderniser les hébergements touristiques pour les faire monter en gamme. Aménager de nouveaux hébergements en lien avec les nouveaux besoins de la clientèle Équiper les hébergements pour élargir la gamme de services offerts aux touristes

	Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et/ ou Contractualisation Est Creuse	Etat / PVD / PPC	Conseil Départemental de La Creuse	Projet de territoire et CTRRTE Creuse Confluence	Projet de territoire et CTRRTE Marche et Combraille en Aquitaine	CAF	GAL Est Creuse Développement
Valorisation des ressources dans un but de créations d'activités touristiques, **Communication, promotion du territoire**	Soutien de l'offre d'activités de sites de visites, de loisirs et de pleine nature et la diversification des établissements thermaux Accompagnement des aménagements touristiques attractifs et équilibrés des territoires par la diversification de l'offre de sites de visite économiques ou d'entreprises Soutien aux maitres d'ouvrage publics dans leurs projets en faveur de la pratique de l'itinérance cyclable, répondant aux nouvelles attentes des clientèles touristiques, aux enjeux de préservation de l'environnement et, gages de retombées économiques pour les territoires. Accompagnement de la filière touristique en soutenant les démarches collectives en matière de qualité notamment portées par les têtes de réseau	Prendre soin, respecter et valoriser le patrimoine Faire de la Creuse une destination phare du tourisme vert Porter une image forte et positive du territoire	Boost' TER	Mise en tourisme de l'offre + Enrichir l'offre existante / sport nature	Tourisme de mise en produit et positionnement		Valoriser les espaces naturels Développer l'offre sur place afin de limiter la fuite de consommation touristique vers l'extérieur Développer la communication, la promotion du territoire pour gagner des clientèles touristiques et générer davantage de retombées économiques pour donner envie aux visiteurs de rester vivre ici.
Sensibiliser les habitants aux richesses patrimoniales naturelles, bâties et culturelles et développer un sentiment de fierté de son territoire	S'appuyer sur les ressources culturelles du territoire pour développer une nouvelle offre Valoriser le potentiel naturel, forestier et patrimonial			Soutenir les personnes précarisées Valoriser les ressources environnementales du territoire	Environnement et préservation des ressources		Sensibiliser les habitants à la richesses patrimoniales naturelles, bâti et culturelle et développer le sentiment de fierté de son territoire.

	Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et/ ou Contractualisation Est Creuse	Etat / PVD / PPC	Conseil Départemental de La Creuse	Projet de territoire et CTRRTE Creuse Confluence	Projet de territoire et CTRRTE Marche et Combraille en Aquitaine	CAF	GAL Est Creuse Développement
Patrimoine bâti des bourgs et son patrimoine culturel	Consolider les centre-bourgs du territoire par la valorisation/ restructuration du bâti	Porter une image forte et positive du territoire	Aider à la rénovation du patrimoine cultuel Boost' TER	Soutenir les personnes précarisées Valoriser les ressources environnementales du territoire	Cadre de vie et l'environnement professionnel Attractivité		Valoriser le patrimoine bâti des bourgs Sensibiliser les habitants aux richesses patrimoniales naturelles, bâties et culturelles, développer le sentiment de devenir fier de son territoire.
Commerce et artisanat	Accueil et installation des entreprises ACP	Une commune dynamique économiquement		Accompagnement des entreprises dans leur mutations (écologique et numérique + Création). Maintien et de l'accès aux services	Conforter la base économique		Moderniser les commerces pour les rendre attrayants Maintenir une offre de services d'artisanat et de commerces diversifiés
Enfance - Jeunesse		Une commune où grandir, bien vivre et vieillir en bonne santé	Boost' TER	Garder la population et attirer de nouvelles populations	Infrastructures et réseaux.	Prestations	Développer l'offre d'activités pour les enfants de 0 à 17 ans
Soins médicaux		Une commune où grandir, bien vivre et vieillir en bonne santé	Boost' TER	Garder la population et attirer de nouvelles population	Infrastructures et réseaux.		Moderniser et pourvoir les lieux d'accès aux soins médicaux
Ingénierie territoriale : accompagnement financier	Contractualisation					Prestations pour l'emploi d'animateurs	Favoriser le développement du territoire par l'ingénierie : attractivité des centres bourgs, ACP, énergie, enfance-jeunesse

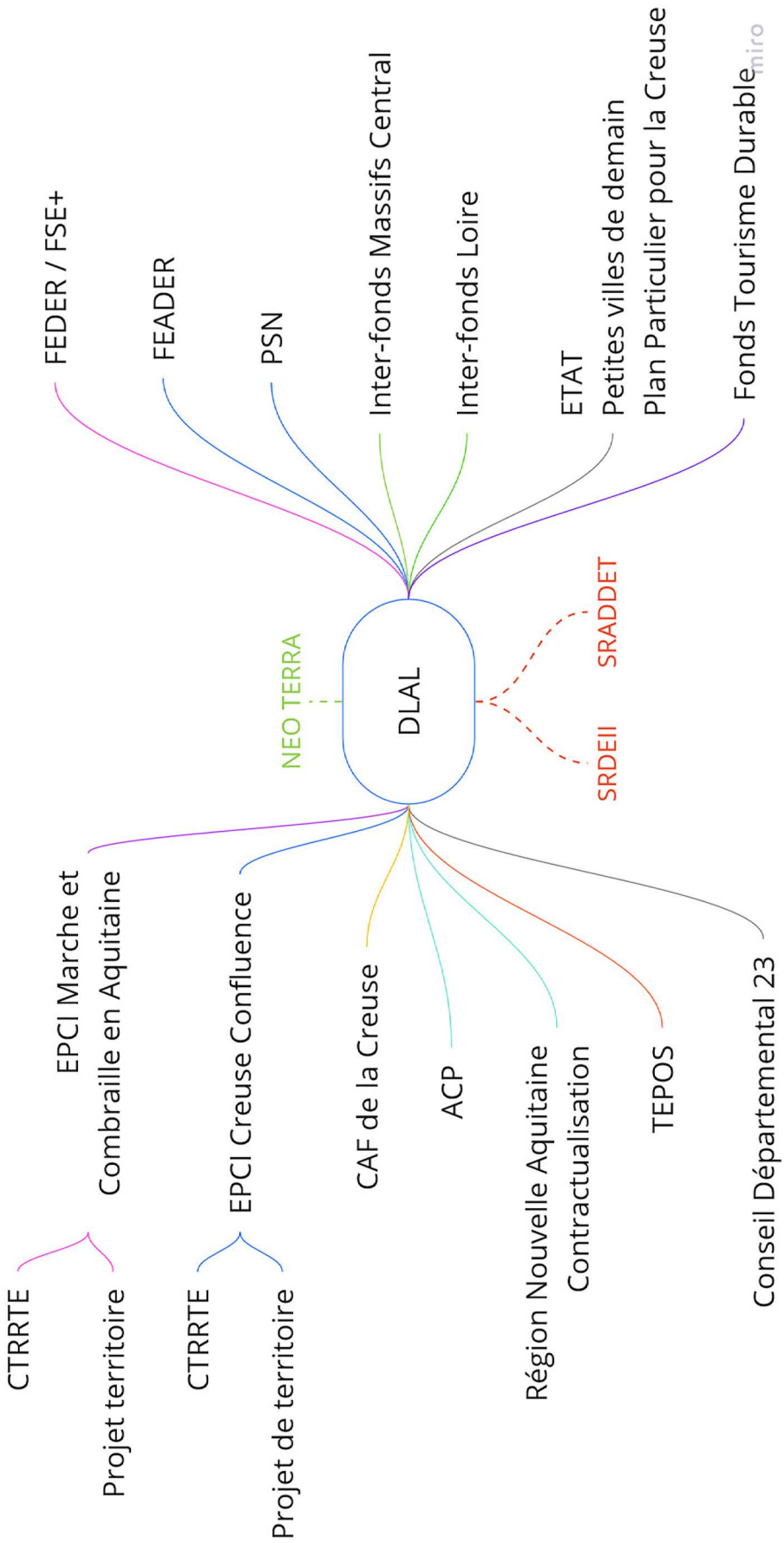
FEDER / FSE+
FEADER
PSN
Inter-fonds Massifs Central
Inter-fonds Loire
ETAT
Petites villes de demain
Plan Particulier pour la Creuse
Fonds Tourisme Durable
miro
NEO TERRA
DLAL
SRADDET
SRDEII
EPCI Marche et Combraille en Aquitaine
EPCI Creuse Confluence
CAF de la Creuse
ACP
Région Nouvelle Aquitaine Contractualisation
TEPOS
Conseil Départemental 23
CTRRTE
Projet territoire
CTRRTE
Projet de territoire

Liaisons avec les programmes régionaux

Le DLAL est cohérent avec les autres schémas et documents d'orientations régionaux. En effet, tous ces schémas ou documents doivent tenir compte les uns des autres ou être compatibles entre eux. Ces compatibilités sont ainsi organisées avec les autres communications ou documents suivants :

Liaison avec Néo Terra

Est Creuse Développement étant labellisé Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV), l'environnement, l'écologie et la transition énergétique sont au cœur de nos préoccupations. Les ambitions de Néo Terra seront donc déclinées dans chaque fiche action, et une communication sera faite auprès des porteurs de projets. Un projet qui ne répondra à aucune ambition Néo Terra ne pourra être financé.

Liaison avec le SRADDET

Notre stratégie et ses objectifs s'incluent dans le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) de Nouvelle-Aquitaine. « Faire de l'Est Creuse, une bulle naturelle touristique » permettra à notre territoire d'amorcer une dynamique attractive, créatrice d'activités et d'emplois.

Nos actions en faveur du patrimoine, des centres-bourgs, de l'enfance, de la santé vont permettre le Bien Vivre dans notre territoire et lutter contre la déprise. Les actions touristiques s'intégreront dans la protection de notre environnement. Le travail en partenariat avec les chantiers d'insertion sur le patrimoine vernaculaire fera de notre territoire, un territoire solidaire, uni pour le bien-être de nos habitants et des visiteurs.

Le DLAL Est Creuse s'intégrera dans les objectifs et règles générales comme par exemple :

- **1.1 Créer des emplois et de l'activité économique en valorisant le potentiel de chaque territoire dans le respect des ressources et richesses naturelles**
  - 1 Construire un environnement d'accueil et d'accompagnement favorable au développement des entreprises sur tout le territoire régional.
  - 5 Valoriser la ressource en bois avec une gestion durable et multifonctionnelle des forêts.
  - 7 Développer des destinations touristiques durables avec les acteurs locaux.
  - 8 Favoriser un maillage de l'offre touristique sur l'ensemble du territoire et conforter les sites touristiques à forte fréquentation par un aménagement durable.
  - 9 Anticiper les impacts du changement climatique pour le secteur du tourisme.
  - 10 Favoriser le tourisme d'itinérance par un maillage d'itinéraires doux à l'échelle régionale

- **1.3 Donner à tous les territoires l'opportunité d'innover et d'expérimenter**
  - 15 Consolider un réseau territorial efficace de détection, de stimulation et d'accompagnement des projets innovants

- **1.5 Ouvrir la région Nouvelle-Aquitaine sur ses voisines, l'Europe et le monde**
  - 29 Renforcer les coopérations avec les régions voisines et les territoires européens, en favorisant le soutien aux grandes continuités naturelles et culturelles

- **2.2 Préserver et valoriser les milieux naturels, les espaces agricoles, forestiers et garantir la ressource en eau**
  - 38 Garantir la ressource en eau en quantité et qualité, en préservant l'alimentation en eau potable, usage prioritaire, et en économisant l'eau dans tous ses types d'usage
  - 41 Préserver et restaurer la biodiversité pour enrayer son déclin.
  - 42 Préserver et restaurer la qualité des paysages et leur diversité

- **2.4 Mettre la prévention des déchets au cœur du modèle de production et de consommation**
  - 59 Développer la prévention et la valorisation des biodéchets.
  - 60 Développer la prévention et la valorisation des déchets d'emballages

- **3.1 Renforcer les liens entre les villes, la métropole et les territoires ruraux**
  - 66 Conforter les villes et les bourgs comme pôles animateurs des espaces de vie du quotidien

- **3.2 Assurer un accès équitable aux services et équipements, notamment à travers l'affirmation du rôle incontournable des centres-villes et centres-bourgs**
  - 68 Reconquérir les centres-bourgs et les centres-villes, lieux essentiels au lien social et au dynamisme économique
  - 70 Résorber les déserts médicaux en renforçant le maillage, l'innovation et la coopération dans l'offre de soins
  - 72 Faciliter l'activité physique et assurer l'accès au sport dans tous les territoires

RG15 L'amélioration de l'accessibilité aux sites touristiques par les modes alternatifs à l'automobile est recherchée

RG37 Les acteurs mettent en œuvre prioritairement des actions visant à la prévention des déchets avant toute opération de valorisation puis d'élimination

Liaison avec le SRDEII

Notre stratégie et ses objectifs s'incluent dans le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) de Nouvelle-Aquitaine. « Faire de l'Est Creuse, une bulle naturelle touristique ». Le DLAL incluant le programme Leader est de fait lié à la culture de l'innovation, tant au niveau de nos acteurs publics qu'au développement économique, social et environnemental. Le DLAL Est Creuse s'intègre au minimum aux orientations suivantes :

Notre objectif prioritaire 3 : « Faire de l'Est Creuse une bulle de vie par l'amélioration de la notoriété et de l'attractivité du territoire », et notamment nos fiches en liaison avec le dispositif « Action Collective de Proximité » du territoire, rentrent complétement dans l'orientation 5 du SRDEII, à savoir :

- Renforcer l'économie territoriale, l'entrepreneuriat et le maillage du territoire. L'aménagement du territoire sous-tend une économie territoriale dynamique. Les TPE souvent moins structurées face aux grandes mutations, trouveront dans le SRDEII les outils nécessaires à leur évolution.

- Face à une population de dirigeants vieillissants, les politiques d'appui à la création-reprise-transmission joueront un rôle crucial dans le maintien de la vitalité des tissus économiques territoriaux. L'entrepreneuriat est un des grands leitmotivs du SRDEII de la Nouvelle-Aquitaine. Toutes les formes d'entrepreneuriat seront accompagnées – cf. grands principes présentés en introduction – en adaptant lorsque nécessaire, les dispositifs d'aide.

- La Région souhaite qu'une attention particulière soit portée aux territoires dans lesquels une carence avérée de services quotidiens à la population (services de proximité, commerces...) mettent en danger les conditions minimales de développement et d'attractivité de ces territoires.

Notre fiche action : « Valoriser le patrimoine vernaculaire » intégrant les chantiers d'insertion, la présence du réseau des SIAE au CUC fait que le DLAL Est Creuse répond directement à l'orientation 6 : « Ancrer durablement les différentes formes d'Economie Sociale et Solidaire sur le territoire régional »

Une priorité : l'innovation

Le programme DLAL reprendra une partie des fondements développés lors de la mise en œuvre de nos programmes Leader, mais en les améliorant significativement.

Afin d'accueillir de nouvelles populations, il nous semble qu'un des caractères pilotes de notre démarche consiste à ne pas voir le tourisme au premier degré, mais de l'aborder au sens large. Outre la professionnalisation de l'offre d'hébergement, nous allons considérer l'Habitant comme un touriste de son propre territoire, en lui offrant un ensemble de services, en mettant en lumière son territoire naturel, sa façon de vivre, son histoire. Une fois qu'il se sera approprié son territoire, il deviendra acteur de l'accueil touristique et in fine des nouvelles populations.

Le caractère innovant et pilote se retrouve également dans le montage de notre stratégie et dans sa mise en œuvre tout au long du programme. En effet nous combinons entre elles les ressources humaines, naturelles et financière du territoire conduisant à une meilleure exploitation de son potentiel endogène. Nous combinons également les secteurs de l'économie traditionnelle séparés les uns des autres notamment dans la composition de notre CUC afin d'avoir une approche intégrée, cohérente et transversale tout en ayant une organisation et une implication de la population locale dans le CUC.

L'INNOVATION DANS LE PARTENARIAT

L'implication des partenaires privés (voir composition du GAL) en face de nos partenaires publics, thématique par thématique, sera une affirmation forte de notre démarche de développement local par les acteurs locaux. Le fait d'impliquer de nouveaux partenaires économiques, associatifs... créera plus de débats et d'échanges au sein du CUC. Cette mobilisation permettra de faire émerger et de faire évoluer des projets vers de nouveaux objectifs plus ambitieux et qui répondront mieux aux préoccupations locales.

L'INNOVATION DANS LE PROCESSUS DE SÉLECTION DES ACTIONS

Les actions financées devront concourir obligatoirement aux objectifs de développement du territoire et s'intégrer dans le programme Néo-Terra. Les grilles de sélection seront adaptées à chaque fiche action et donc à chaque thématique, afin d'être au plus près du besoin du territoire.

L'INNOVATION DANS LES ACTIONS EN ELLES-MÊMES

L'ensemble de la stratégie repose sur les capacités des futurs maîtres d'ouvrage des actions, à proposer des projets qui apportent une nouvelle réponse au besoin du territoire. Le programme DLAL s'attachera à :

- Structurer la filière touristique et la promotion du territoire pour mettre en avant les opérations et sites porteurs d'une image positive et structurante pour le territoire ce qui impliquera des choix draconiens dans l'ensemble des opérations existante ou à venir mais également un rapprochement presque induit des acteurs du territoire.
- Structurer le territoire par le développement et la mise en valeur de nos bourgs qui le composent en offrant de nouveaux services et outils multifonctionnels.
- Impulser encore plus la participation des acteurs aux processus décisionnels en leur apportant les clés de compréhension nécessaires et l'envie d'anticiper.

Processus d'implication des acteurs

L'histoire du développement de notre territoire s'est toujours faite en concertation avec les acteurs privés. Notre Comité Unique de Concertation fonctionne depuis plusieurs générations avec une majorité de membres privés et des partenaires institutionnels comme le Département de la Creuse, les institutionnels...

Afin de continuer dans cette optique, le travail d'élaboration de notre DLAL s'est fait en partenariat avec nos acteurs privés. La mixité géographique, l'implication des femmes, les différents domaines professionnels et associatifs ont été recherchés...

Nos partenaires publics : EPCI, CAF, centres sociaux, centres d'accueil enfance jeunesse, services de la Région, du département, offices du tourisme du territoire… ont été consultés pour être au plus près du besoin de notre territoire. Afin que toute l'ingénierie du Syndicat Est Creuse Développement et que tous les acteurs participent au DLAL, différentes réunions ont eu lieu sous différentes formes et thématiques. (En annexe la liste des participants aux réunions).

Afin de construire un diagnostic en réalité étroite avec notre territoire, nous sommes partis du diagnostic fait en 2019 pour la contractualisation avec la Région et de la capitalisation de l'ensemble des diagnostics existants sur notre territoire et élaborés par différents services et structures. Nous avons mis en place des réunions d'échanges sur les données. Deux réunions sur la thématique « revitalisation par l'économie » afin d'aborder les thématiques économie et attractivités, une réunion sur la préparation du futur contrat territorial avec la région ont eu lieu. Des élus mais surtout des membres de la société civile ont participé. De façon plus général, la réunion « Contrat de développement et de transitions » a permis de partager et d'échanger sur les priorités, les enjeux et les actions de développement du territoire sur toutes les thématiques . Une réunion avec les Vice-Présidents du Syndicat Est Creuse afin d'échanger sur leurs priorités s'est tenue en janvier. Concernant l'ACP, un cabinet d'étude a été recruté. Des enquêtes ont été envoyées à toutes les entreprises du territoire. Des réunions ont eu également lieu.

Toujours au plus près du territoire, le Syndicat Est Creuse Développement a été missionné par les EPCI pour rédiger les CTRRTE. L'équipe technique s'est donc rendue dans chaque commune du territoire à la rencontre des maires et élus pour connaître leurs projets pour cette nouvelle mandature.

Un CUC « ouvert » au Conseil Syndical, à de nouveaux partenaires… a eu lieu en février 2022, afin de présenter le diagnostic issu des réunions du Contrat de développement et de transitions, complété par des données générales du territoire. S'en sont suivies des tables rondes animées en World café, sur les thématiques du tourisme, du patrimoine, de l'économie, de l'enfance et de la santé afin de connaître le type d'actions qui pourraient être développées sur notre territoire.

Le personnel des différents partenaires a été rencontré afin de travailler sur les fiches actions.

Par exemple :

Tourisme
- Conseil Régional, Sandrine DAGUET Chargée de mission Tourisme
- Creuse Tourisme, Isabelle DUCHER Directrice Adjointe Développement – Observatoire
- Creuse Confluence, Responsable du service Tourisme et une Chargée de mission développement touristique et qualification – Animatrice Numérique de Territoire
- Marche et Combraille en Aquitaine, Chargée de mission Tourisme

Enfance
- VILAJ
- AGIR
- CAF
- Service enfance du Conseil Départemental de la Creuse

Patrimoine
- Conservatrice des antiquités et objets d'art Patrimoine et paysages du Conseil départemental de La Creuse
- Chargée de développement du Réseau Creusois des Chantiers d'Insertion

L'écriture du Règlement intérieur, des grilles de sélection se feront sous forme d'ateliers au niveau du CUC.

L'ouverte du CUC à ses partenaires offrira aux porteurs de projet, un accès aux réseaux thématiques locaux. Le travail en concertation avec les partenaires publics, financiers… sera ainsi facilité.

Le CUC « ouvert » de début avril a été l'occasion d'échanger sur les fiches actions établies à la suite des tables rondes thématiques de février. Un atelier d'écriture des fiches actions a eu lieu ensuite.

L'ensemble des travaux réalisés ainsi que la candidature finale du DLAL ont été présentés et validés par le Conseil Syndical Est Creuse Développement puis par le CUC, ainsi que par les 2 EPCI du territoire.

LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI : UNE DÉMARCHE PARTENARIALE

Le partenariat est la clé du Syndicat Est Creuse Développement. En conséquence, il s'applique aux différents programmes et actions mises en œuvre par le Syndicat. En matière de suivi global, le Conseil Syndical a la charge du suivi des différents contrats. Le Groupe d'Action Locale Leader aura les mêmes prérogatives pour le programme Leader 2014-2021.

L'animatrice du GAL prévoit de coordonner un ensemble de réunions de « formation-information » sur le programme et les différentes actions qui pourront être mises en œuvre. Ces moments clés permettront

de donner une bonne lisibilité dans l'articulation du DLAL avec les autres contrats du territoire. Des liens de cohérence seront établis entre les différents porteurs de projets (patrimoine) permettant ainsi d'autres actions induites.

La communication sur le programme et ses acteurs sera assurée via le site Internet du Syndicat, ainsi que par des points presse.

Afin d'assurer une bonne lisibilité du programme, une communication spécifique est réalisée dans ce sens, lors de chaque action, dans les différentes phases clefs : programmation, décision, mise en œuvre, reporting. De plus, sur les différents sites des actions financées, une publicité spécifique est faite (apposition de plaque, publication dans la presse, inauguration, évènementiels...). Aussi, toutes les actions financées sous le DLAL seront clairement identifiées et identifiables par tous.

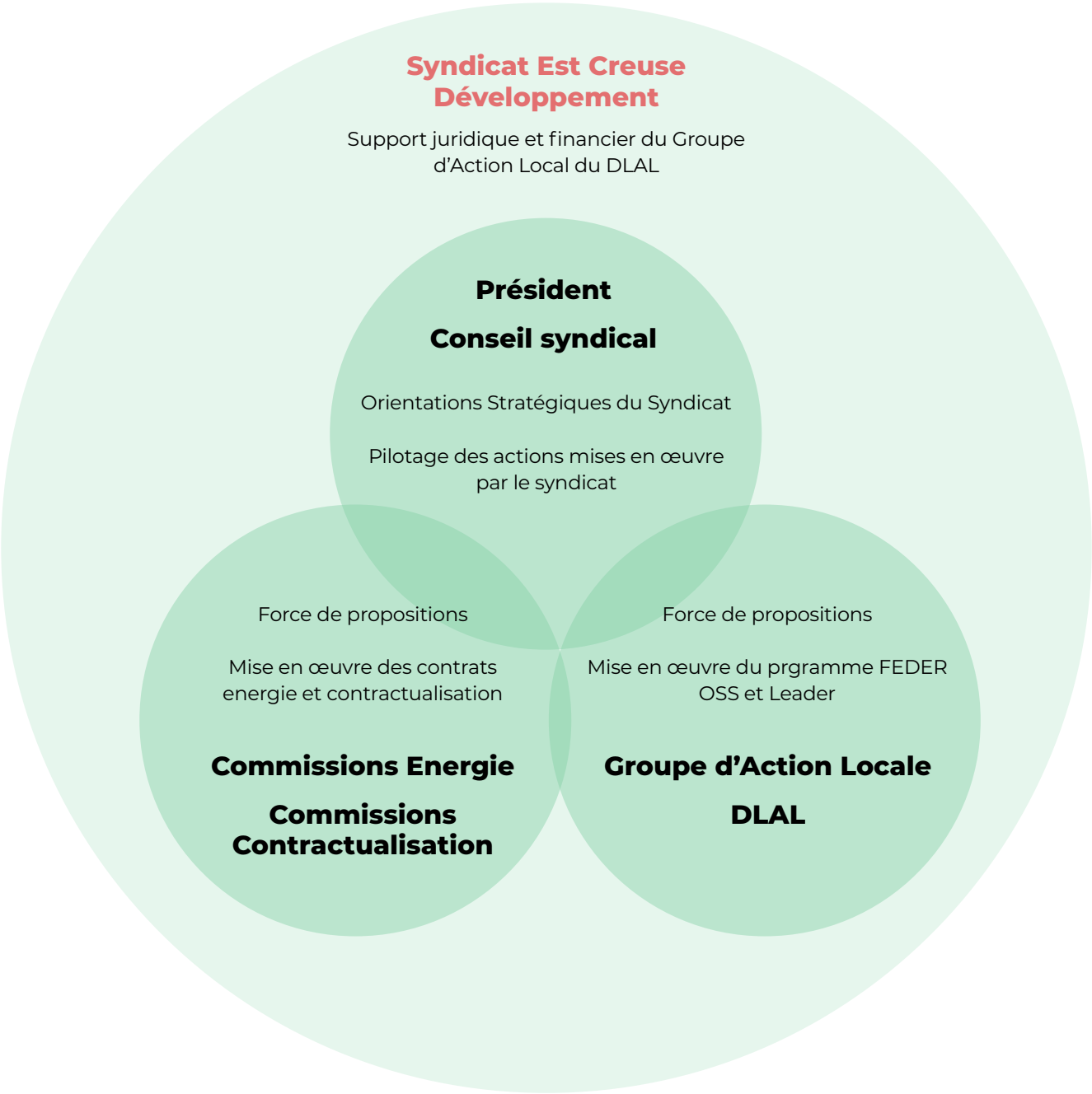

Implication des acteurs

Le comité de programmation

Composition du CUC / Membres votants :

Tourisme

Répartition collège Publics		Privé
Elu désigné par le Syndicat Est Creuse Développement		
EPCI Creuse Confluence		
EPCI Marche et Combraille en Aquitaine		

Patrimoine

Répartition collège Publics		Privé
Elu désigné par le Syndicat Est Creuse Développement		
EPCI Creuse Confluence		
EPCI Marche et Combraille en Aquitaine		

Economie

Répartition collège Publics		Privé
Président du Syndicat Est Creuse développement		
EPCI Creuse Confluence		
EPCI Marche et Combraille en Aquitaine		

Enfance – Santé

Répartition collège Publics		Privé
Mme la Présidente du Conseil Départementale de La Creuse		
EPCI Creuse Confluence		
EPCI Marche et Combraille en Aquitaine		

Partenaires Associés
M. le Préfet de Région ou son représentant
Mme la Préfète ou son représentant
M. le Délégué Régional de l'ASP ou son représentant
M. le Président du Conseil Régional ou
Mme Marie-Hélène Michon, sa représentante (Conseillère Régionale)
M. le Président de la Chambre d'Agriculture ou son représentant
M. le Président de la Chambre des Métiers ou son représentant
M. le Président de la CCI ou son représentant
Creuse Tourisme ou son représentant
M. le Président du SDEC ou son représentant
M. le Président du CAUE ou son représentant
SIAE
CAF
Mme la Conservatrice des antiquités et objets d'art
Patrimoine et paysages du Conseil départemental de La Creuse
Fondation du patrimoine / ABF
Mmes et Mrs Techniciens de la Région DATAR et Europe et du Département
Mmes et Mrs Animatrices / gestionnaires du GAL

Fonctionnement
La composition du CUC vérifie la juste égalité entre le public et le privé, ainsi qu'entre les groupes thématiques d'intérêt. Les élus des 2 EPCI et du Syndicat seront nommés par les structures. Le collège privé est composé de socio-professionnels, de représentants d'associations qui participent déjà au CUC et/ou nouveaux venus. Les articles 31 et 33 du RPDC du 24 juin 2021, seront également contrôlés lors de chaque réunion du CUC de cette façon :
Vérification au début de séance :
1er quorum : Au moins 25 % doivent être présents
2ème quorum : Aucun des 4 groupes thématiques d'intérêt ne doit avoir ≥ 50 % des membres votants
3éme quorum : le privé devra ≥ public
Vérification lors de chaque prise de décision : Aucun des 4 groupes thématiques d'intérêt ne doit avoir ≥ 50 % des membres votants
Ces vérifications seront annotées dans le PV de séance.

Les projets seront présentés une première fois en opportunité par rapport à la stratégie du DLAL avant l'instruction réglementaire de l'Autorité de Gestion . Ensuite le CUC sélectionnera le projet notamment via la grille de sélection qui sera spécifique à chaque fiche action.

Les porteurs de projets, le cas échéant, seront invités à présenter leur projet pendant une dizaine de minutes et répondront aux questions des membres du CUC.

L'équipe technique donne le détail des projets et des dépenses prévisionnelles.

Une fois que les porteurs de projets ont quitté la salle, la grille de sélection est analysée pour les dossiers en sélection et les membres du CUC débattent.

Les membres associés présents à la réunion font part d'éventuelles remarques ou observations sur les projets.

Le Président du GAL met ensuite la demande d'aide au DLAL aux voix pour sélection ou programmation.

Afin de coller au mieux à la réalité du besoin du territoire et donc des fiches actions, le CUC établira une grille de sélection pour chaque fiche action.

Suivant les projets, l'animateur pourra faire appel au Comité technique des cofinanceurs pour optimiser les plans de financement.

Un Règlement intérieur du fonctionnement du CUC sera rédigé en cours d'année.

Gestion des conflits d'intérêt
Pour éviter les conflits d'intérêts, le GAL, le membre du GAL ou les membres du bureau de la structure qui est également porteur de projet, ne pourront pas participer au vote concernant le projet et devront quitter la salle. Ces conflits d'intérêts seront également précisés lors de chaque décision dans le compte-rendu de la réunion ou de la consultation écrite de l'instance de décision.

La feuille d'émargement, prévoira une case afin que chaque membre présent de l'instance de décision puisse renseigner s'il est en conflit d'intérêts avec un des projets présentés en séance.

Lors de la prise de fonction au sein du GAL, chaque membre sera invité à remplir un questionnaire sur l'ensemble de ses fonctions à responsabilités électives (publics et/ou associative), ainsi que sa profession. S'il est chef d'entreprise, il devra également nous indiquer le nom de son entreprise.

Une charte adaptée au CUC sera également diffusée et signée par les membres (cf Charte de l'élu local)

Le plan de développement

Le plan de développement s'articule autour des 4 axes déclinés précédemment et comporte 13 mesures auxquelles viennent s'ajouter les mesures Animation et Coopération. Elles sont déclinées en 8 fiches actions avec en plus les fiches Animation / Gestion / Evaluation et Coopération

Faire de l'Est Creuse une bulle de repos

Mesure 1 : Moderniser les hébergements touristiques pour les rendre plus performants et plus qualitatifs.
Mesure 2 : Aménager des nouveaux hébergements en lien avec les nouveaux besoins de la clientèle
Mesure 3 : Équiper les hébergements pour élargir la gamme de services offerts aux touristes

Faire de l'Est Creuse une bulle de découverte de la nature et du patrimoine

Mesure 4 : Valoriser les espaces naturels
Mesure 5 : Développer l'offre sur place afin de limiter la fuite de consommation touristique vers l'extérieur
Mesure 6 : Développer la communication, la promotion du territoire pour gagner des clientèles touristiques et générer davantage de retombées économiques sur le territoire afin de donner envie aux visiteurs de rester vivre ou d'investir ici.
Mesure 7 : Sensibiliser les habitants à la richesse patrimoniale naturelle, bâtie et culturelle et développer le sentiment de fierté de son territoire.

Faire de l'Est Creuse une bulle de vie

Mesure 8 : Valoriser le patrimoine bâti des bourgs et son patrimoine cultuel
Mesure 9 : Moderniser les commerces pour les rendre attrayants
Mesure 10 : Maintenir une offre de services d'artisanat et de commerce diversifiés
Mesure 11 : Développer l'offre d'activités pour les enfants de 0 à 17 ans
Mesure 12 : Moderniser et pourvoir les lieux d'accès aux soins médicaux

Faire de l'Est Creuse une bulle de savoir

Mesure 13 : Favoriser le développement du territoire par l'ingénierie
Mesure 14 : Animation, gestion et évaluation du programme
Mesure 15 : Coopération

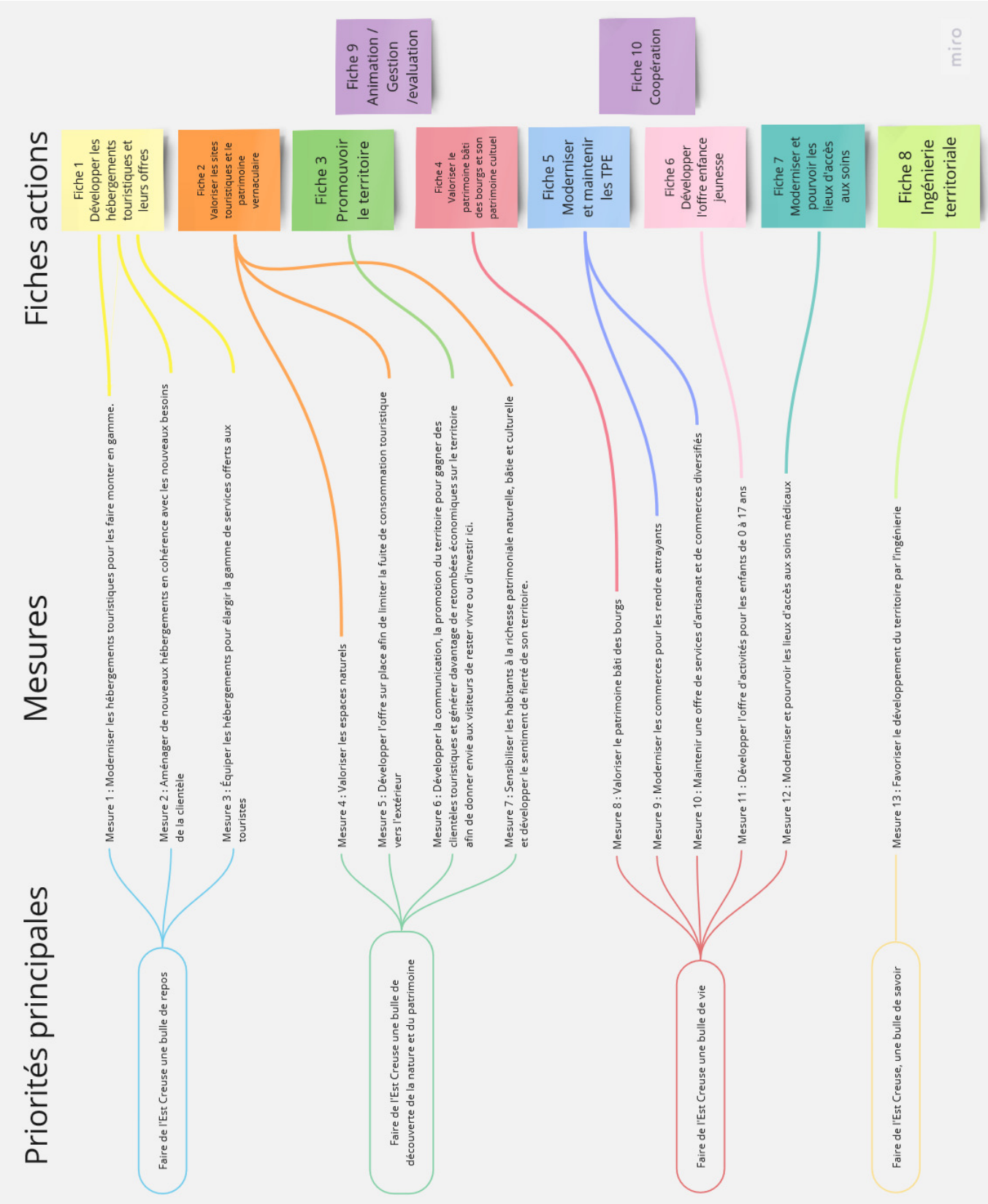
Priorités principales
Mesures
Fiches actions
Faire de l'Est Creuse une bulle de repos
Mesure 1 : Moderniser les hébergements touristiques pour les faire monter en gamme.
Mesure 2 : Aménager de nouveaux hébergements en cohérence avec les nouveaux besoins de la clientèle
Mesure 3 : Équiper les hébergements pour élargir la gamme de services offerts aux touristes
Faire de l'Est Creuse une bulle de découverte de la nature et du patrimoine
Mesure 4 : Valoriser les espaces naturels
Mesure 5 : Développer l'offre sur place afin de limiter la fuite de consommation touristique vers l'extérieur
Mesure 6 : Développer la communication, la promotion du territoire pour gagner des clientèles touristiques et générer davantage de retombées économiques sur le territoire afin de donner envie aux visiteurs de rester vivre ou d'investir ici.
Mesure 7 : Sensibiliser les habitants à la richesse patrimoniale naturelle, bâtie et culturelle et développer le sentiment de fierté de son territoire.
Faire de l'Est Creuse une bulle de vie
Mesure 8 : Valoriser le patrimoine bâti des bourgs
Mesure 9 : Moderniser les commerces pour les rendre attrayants
Mesure 10 : Maintenir une offre de services d'artisanat et de commerces diversifiés
Mesure 11 : Développer l'offre d'activités pour les enfants de 0 à 17 ans
Mesure 12 : Moderniser et pourvoir les lieux d'accès aux soins médicaux
Faire de l'Est Creuse, une bulle de savoir
Mesure 13 : Favoriser le développement du territoire par l'ingénierie
Fiche 1 Développer les hébergements touristiques et leurs offres
Fiche 2 Valoriser les sites touristiques et le patrimoine vernaculaire
Fiche 3 Promouvoir le territoire
Fiche 4 Valoriser le patrimoine bâti des bourgs et son patrimoine cultuel
Fiche 5 Moderniser et maintenir les TPE
Fiche 6 Développer l'offre enfance jeunesse
Fiche 7 Moderniser et pourvoir les lieux d'accès aux soins
Fiche 8 Ingénierie territoriale
Fiche 9 Animation / Gestion /evaluation
Fiche 10 Coopération
miro

Plan de financement

STRATÉGIE DU TERRITOIRE	Répartition en subsidiarité de l'enveloppe financière par objectif prioritaire et fiche-action :		% de la maquette par objectif prioritaire et fiche- action
	FEDER OS5	LEADER	
Objectif prioritaire 1 : Faire de l'Est Creuse une bulle de repos grâce à l'adaptation de l'hébergement touristique, aux nouveaux besoins de la clientèle.	180 000,00 €	- €	9,5 %
Fiche-action 1 : Développer les Hébergements touristiques et leurs offres	180 000,00 €	- €	9,5 %
Objectif prioritaire 2 : Faire de l'Est Creuse une bulle de découverte de la nature et du patrimoine, grâce à la définition d'une politique touristique innovante valorisant les atouts du territoire.	275 591,00 €	40 000,00 €	16,6 %
Fiche-action 2 : Valoriser les sites touristique et le patrimoine vernaculaire	275 591,00 €		14,5 %
Fiche-action 3 : Promouvoir le territoire		40 000,00 €	2,1 %
Objectif prioritaire 3 : Faire de l'Est Creuse une bulle de vie par l'amélioration de la notoriété et de l'attractivité du territoire	75 000,00 €	365 585,00 €	23,2 %
Fiche-action 4 : Valoriser le patrimoine bâti des bourgs et son patrimoine cultuel		200 000,00 €	10,5 %
Fiche-action 5 : Moderniser et maintenir les TPE		95 585,00 €	5,0 %
Fiche-action 6 : Développer l'offre enfance jeunesse		70 000,00 €	3,7 %
Fiche-action 7 : Moderniser et pourvoir les lieux d'accès aux soins	75 000,00 €		4,0 %
Objectif prioritaire 4 : Faire de l'Est Creuse, une bulle de savoir grâce à son ingénierie territoriale, levier essentiel de développement des bourgs et de la ruralité, garante de la cohésion équitable du développement du territoire.	550 000,00 €	- €	29,0 %
Fiche-action 8 : Favoriser le développement du territoire par l'ingénierie	550 000,00 €	- €	29,0 %
Fiche-action 10 : Coopération		50 000,00 €	2,6 %
Fiche-action 9 : Animation/Gestion/Evaluation		360 000,00 €	19,0 %
TOTAL Enveloppe	1 080 591,00 €	815 585,00 €	

Le pilotage du projet

Moyens humains, financiers et outils prévus pour le suivi des opérations

Le GAL porté par le Syndicat Est Creuse développement (voir statuts et actions réalisées et en cours en annexe) assurera l'animation du programme.

A ce titre, il :

- Anime et évalue la démarche
- Accompagne les porteurs de projets du début du projet à la fin en liaison avec les cofinanceurs
- Informe les porteurs de projets du territoire de façon transparente sur l'ensemble des fonds européens ou aides disponibles. A cette fin le comité technique des cofinanceurs pourra être mobilisé autant que de besoin.
  - Favorise la remontée des pièces et informations nécessaires à l'instruction et au suivi des dossiers pour le service instructeur ;
  - Prépare les instances de décision locales et transmet le compte-rendu à l'autorité de gestion / l'organisme intermédiaire ;
- Formule un avis d'opportunité avant l'instruction réglementaire
- Sélectionne après l'instruction réglementaire
- Assure toute la communication autour du programme
  - Anime et suit la stratégie de développement local en vue de la réalisation du plan d'actions ;
  - Evalue périodiquement la mise en œuvre de la stratégie et prépare les éléments nécessaires à une évaluation des programmes.

Il fait également exercer les contrôles afférents au :

- Respect du règlement intérieur
- Conformité au plan de développement
  - Formulation des réponses aux opérations de contrôles des corps d'audit externes, de l'organisme payeur ou de l'autorité de gestion

L'accès à certains onglets du logiciel mis en place par l'Autorité de Gestion (lecture seule des onglets de dépôts du dossier et du paiement par les MO, du plan de financement définitif après instruction,...) ou d'extraction de données nécessaires au passage en CUC, ainsi que la mise dans la boucle des échanges entre les porteurs de projets et l'Autorité de Gestion permettront de mieux épauler les porteurs de projets, de fluidifier les instructions et les paiements en limitant les erreurs administratives et d'assurer ainsi la simplicité du suivi de l'enveloppe et du programme.

Les différentes expériences des programmes antérieurs Leader ont démontré que pour réaliser ces missions en consacrant un temps important à l'animation de terrain, un personnel dédié au programme est nécessaire. Le syndicat affectera au minimum 1.14 ETP en moyenne sur l'ensemble de la programmation à ces missions avec les profils suivants :

0.94 ETP chargé de l'animation générale et de la gestion du programme, de l'animation du Groupe d'Action Locale et du Comité de Programmation de ce groupe d'Action Locale, de l'animation et de l'accompagnement des bénéficiaires pendant toute l'opération, en lien avec les cofinanceurs. Le personnel aura un profil d'Agent de Développement Généraliste avec de préférence une expérience dans l'animation de programmes territoriaux type Leader.

0.2 ETP minimum sera affecté à la gestion du programme à savoir : accompagnement des porteurs de projet, notamment sur le volet ingénierie dans la saisie de son dossier sur la plateforme du dépôt jusqu'au paiement. Elle s'assurera que les pièces administratives sont correctes et cohérentes en fonction des règlements actuels. Cette personne aura un profil plus administratif (type chargée d'étude, chargée de gestion) avec cependant des compétences en matière de développement local en milieu rural. Une expérience dans la gestion de programmes européens sera demandée.

Le nombre d'ETP tant en termes d'animation que de gestion sera amené à évoluer en fonction du besoin du territoire au cours du programme.

Articulation avec les autres missions du Syndicat Est Creuse Développement

Le syndicat Est Creuse Développement est structuré en 3 pôles :

- Un pôle Administratif et financier chargé du suivi administratif et financier du syndicat et de l'ensemble des actions mises en œuvre par celui-ci.

- Un pôle Energie chargé de l'animation TEPOS, de la sobriété énergétique, et des énergies renouvelables thermiques.

- Un pôle Contractualisation : animation et suivi de la contractualisation avec la région et suivi des projets : structuration de filières agricoles (filières

noisette, plantes médicinales...), création d'un club d'entrepreneurs, opération de modernisation des commerces, revitalisation des centres-bourgs.

Selon leurs domaines de compétences, les chargés de mission des différents pôles seront associés pour accompagner l'animateur DLAL auprès des porteurs de projets. Ils pourront apporter leur expertise en matière de faisabilité, pérennité et réalité des actions proposées.

Au regard des mesures du programme DLAL les pôles techniques et leurs partenaires seront associés en fonction de l'expertise recherchée sur les dossiers de la manière suivante :

TOURISME (hébergements et équipement)	Pôle contractualisation du Syndicat Pôle énergie du Syndicat Offices de Tourisme du territoire Creuse Tourisme Chargé de mission Tourisme Durable de Creuse Tourisme
PATRIMOINE	Pôle contractualisation du Syndicat Offices de Tourisme du territoire Conservatrice des antiquités et objets d'art Patrimoine et paysages du Conseil départemental de La Creuse ou l'Architecte des Bâtiments de France Fondation du Patrimoine SIAE CAUE
BÂTI, COMMERCES ET ARTISANATS	Pôle contractualisation du Syndicat Pôle énergie du Syndicat Pôle Administratif et financier du Syndicat CCI CMA EPCI SIAE CAUE
ENFANCE	Pôle contractualisation du Syndicat CAVL AGIR VILAJ CAF
SANTÉ	Pôle contractualisation du Syndicat Combrailles Santé ARS Etat Région Département EPCI
INGÉNIERIE	Pôle contractualisation du Syndicat Pôle énergie du Syndicat Pôle Administratif et financier du Syndicat
ANIMATION	Pôle Administratif et financier du Syndicat
COOPÉRATION	Pôle Administratif et financier du Syndicat Pôle contractualisation du Syndicat EPCI

Les chargés de mission Petites Villes de Demain seront associés suivant les projets et leurs localisations.

Concernant la mise en valeur des bourgs (opération façades) fiche 4, des réunions de travail associant les communes Petites Villes de Demain, les communes engagées dans la revitalisation par l'économie, les techniciens PVD, ABF, CAUE... auront lieu régulièrement pour fixer les modalités et le suivi de l'opération.

Concernant la fiche 5 moderniser et maintenir les TPE :
Le territoire travaille sur la mise en place de L'ACP, Action Collective de Proximité. C'est un dispositif en faveur du commerce et de l'artisanat proposé par la Région Nouvelle-Aquitaine et coconstruit avec le territoire.

Afin d'adapter ce dispositif aux besoins du territoire, un diagnostic stratégique du tissu économique du territoire est réalisé au préalable. Ce diagnostic permet de connaitre la dynamique et les enjeux du territoire pour définir une trajectoire pour le territoire autour de 3 axes prédéfinis :

- Filière,
- Spatialisation (définition de bourg-centre, d'axes stratégiques...),
- Thématique (âge des chefs d'entreprises, digitalisation des entreprises, innovation, recrutement...).

Ce dispositif vise ensuite la construction d'un plan d'actions qui se décline sous 4 axes :

- Bilan conseil individualisé pour les TPE du territoire,
- Aides individuelles aux entreprises (soutien à l'investissement productif, à la digitalisation, à l'innovation...)
- Actions collectives (stratégies collectives et animation de réseaux, exemple : club d'entrepreneurs...).

L'objectif de ce dispositif est d'accompagner au mieux le secteur du commerce et de l'artisanat qui connais de profondes transformations et mutations (changement des pratiques d'achat, lien avec le numérique, évasion commerciale...).

Afin d'avoir un levier efficace sur notre économie, le territoire souhaite donc associer ce dispositif, au dispositif leader via notre fiche 5.

Moyens prévus pour l'évaluation du programme

La réunion régulière des instances du GAL et la concertation avec les partenaires concourrent à une évaluation permanente du programme ; pour autant, un dispositif spécifique doit être mis en place.

Ainsi, les indicateurs de réalisation et de résultats introduits dans les sous-mesures permettront d'évaluer en cours de programme le degré d'atteinte des objectifs sur chacune et le cas échéant, de réaffecter les moyens par décision du comité de programmation du GAL.

Outre cette régulation au niveau des sous-mesures, ces indicateurs permettront dès lors qu'ils seront définis d'alimenter un tableau de bord du programme.

Le bilan annuel – reprenant les différents indicateurs du programme – fera l'objet d'une communication en direction des partenaires du programme et du public.

Une évaluation à mi-parcours permettra notamment de mesurer l'impact du programme DLAL sur la dynamique du territoire et de ses acteurs et puis d'analyser la cohérence des actions enclenchées avec les autres politiques en place. En fonction de ce constat et des évolutions observées, des adaptations pourront être décidées.

L'évaluation finale consistera en un bilan des actions réalisées, avec mise en évidence des points forts et des points faibles, l'examen du caractère transférable des expériences menées et la formulation de recommandations dans l'hypothèse d'un dispositif ultérieur.

Des moyens financiers sont explicitement prévus pour ce dispositif d'évaluation dans le cadre de la fiche action animation.

Dynamiser le territoire par la Coopération

Afin d'améliorer le potentiel de notre territoire, le GAL souhaite continuer la coopération que ce soit à l'échelle transnationale et/ou interterritoriale. Le travail en réseau avec un échelon territorial différent impulse une dynamique différente positive au territoire. Depuis de nombreuses années (voir & Territoire de projets par excellence) nous avons acquis un savoir-faire et un savoir-être en coopération, trouvant un enrichissement à bien des niveaux et sur de nombreuses thématiques.

Afin d'optimiser cette dynamique pour notre territoire, les thématiques traitées par notre volet Coopération devra donner une plus-value aussi bien humaine qu'en terme de projets et de communication à notre stratégie et à ses 4 objectifs prioritaires.

Capitalisation, diffusion et veille

AU NIVEAU LOCAL

L'articulation GAL, Conseil Syndical permet d'assurer une diffusion de l'information au niveau des acteurs impliqués dans les stratégies de développement du Syndicat. La représentativité des délégués des Communautés de Communes au sein de ces instances assure un relais au niveau des élus locaux.

Des articles dans les journaux locaux, dans les bulletins municipaux et dans le site Internet du syndicat permettront d'assurer l'information auprès de la population locale. Les opérations exemplaires seront capitalisées par l'animateur du GAL et mises en forme en vue de la diffusion.

AU NIVEAU NATIONAL

Le GAL participe aux réseaux existants : Leader France, réunions au niveau Régional, Réseau Rural, ANCT… Le GAL et les techniciens continueront de participer sur des thématiques comme par exemple :

L'information et la formation

- Connaissance de l'information nationale,
- Formation selon les besoins identifiés lors de la mise en œuvre du programme (formations techniques et pratiques)
- Avancée des programmations FEDER FSE+ et FEADER

L'échange et la mise en relation

- Information sur les actions menées au niveau national
- Recherche de partenaires potentiels à la coopération transnationale et inter-territoriale
- Rencontres régionales sur des thèmes d'échanges, y compris sur le FEDER /FSE+ et le FEADER hors Leader

Appui à l'ingénierie

- Projets de coopération

Le Groupe d'Action Local mettra les moyens en œuvre afin de répondre aux sollicitations des réseaux en matière de capitalisation, participation à des séminaires…

Organigramme du Syndicat Est Creuse Développement au 22/03/2022

EST-CREUSE développement

ORGANIGRAMME

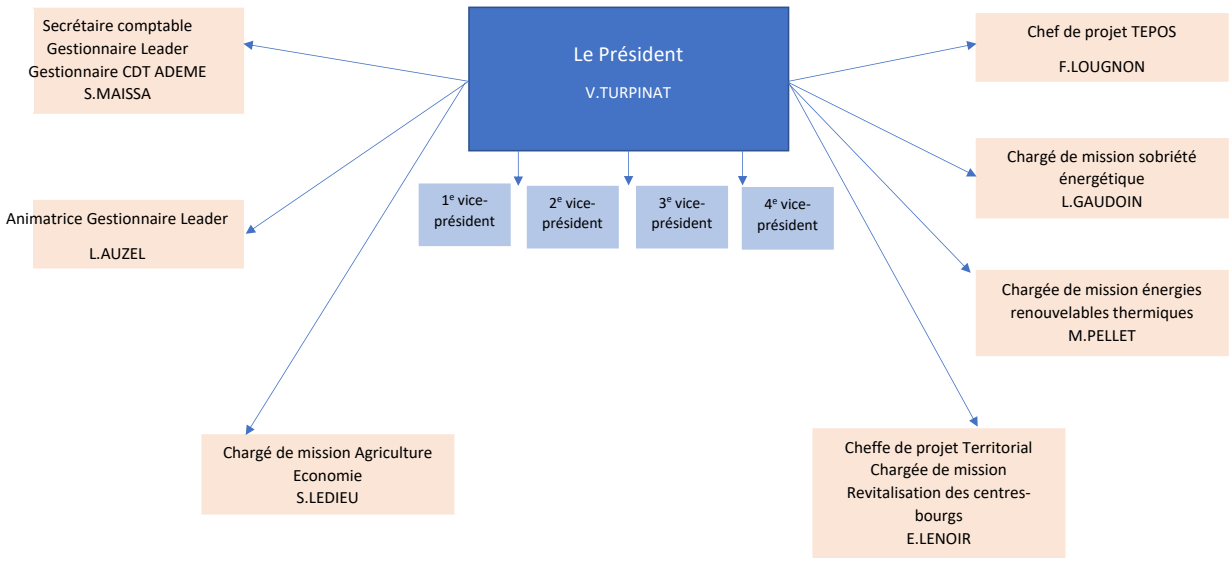

Liste des participants aux réunions de préparation de la candidature DLAL

(période de janvier à mai 2022)

ALANORE Jean-Baptiste
BATES Benjamin
BENQUET Christophe
BERTHON Leilha
BESSON Nicolas
BEUZE Daniel
BONNAUD Jean-Pierre
BOUCHET Emilie
BOUDARD Maurice
BOUDET Sylviane
BOUSSAGEON Gilles
BROUSSE Sébastien
BUNLON Marie-Christine
COUTEAUD Chantal
COUTURIER Lionel
CREUZON Cécile
DE LAROUZIERE Benoit
DEBOUCHE Claude
DIONNET Christian
DUBSAY Claude
DUCOURTHIAL Philippe
DUSAUSSOY Bertrand
FAUCONNET Jean Louis
GEORGET Mikaël
GERBE Brigitte
GRANGE David
GRASS Alain
GUYONNET Gérard
JOUANNETON Michael
LABAS Odile
LASAREFF Wladimir
MARTIN François
MARTIN Valéry
MAUBERT Michèle
MAUME Patrick
MEANARD Bernadette
MERAUD Sébastien
MONTEIL Philippe
MONTEIRO Jean
MOREAU Sébastien
MORLON Pierre
MOUILLERAT Alain
MOUNAUD Patrick
PABIOT Béatrice
PAPINEAU Bruno
PATERNOSTRE Claire
PEYRAUD Myriam
PEYROT Madeleine
PIERRON Jean-Luc
PIQUET Guylaine
RICHIN Denis
RIVA François
ROBY Catherine
ROUFFET Sylvie
ROUGERON Joel
ROUSSEAU Emilie
SAUTHON Florence
SCHMIDT David
SIDOUX Carole
SIMON Françoise
SIMONNET Nicolas
SOUCHAL Joël
STEINER Gérard
SUDI-GUIRAL Françoise
TAMAYO Danièle
THOMAZON Gérard
TOURAND Bernard
TOURAND Claude
TRIMOULINARD Hervé
TURPINAT Vincent
VENTENAT Marie-Françoise
VERDIER Alexandre

Mme la Conseillère Régionale Nouvelle-Aquitaine Marie-Hélène MICHON

Mme la Présidente du Département de La Creuse Valérie SIMONET

Techniciens associés

Région (DATAR, tourisme, europe, ...)
Département de la Creuse (patrimoine, enfance, ...)
Creuse Tourisme (ADRT)
Syndicat Est Creuse Développement
EPCI Creuse Confluence
EPCI Marche et Combraille en Aquitaine
CAF
Fondation du Patrimoine
CAVL'AGIR
VILAJ
SIAE
CCI
CMA
Chambre d'Agriculture
SDEC

Union Européenne
Région Nouvelle-Aquitaine
La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

Marche et Combraille Communauté

Creuse confluence #suivez votre instinct

Édition des graphiques et des statistiques : janvier 2022
DOSSIER DE CANDIDATURE DÉPOSÉ EN JUIN 2022

Crédits photos
© Adobestock
© Syndicat Est Creuse développement
© Géraldine Brigand Toulx Sainte Croix
© Mondière
© CDT23 / J.Damase / J.Froment
© AODN_EricSneed
© ADRT23 Services

Illustrations
Sophie Vialettes · Tu veux un dessin ?

Conception graphique
Joëlle Ducouret
www.joelleducouret.com

Impression
Proformat
Imprimé sur papier recyclé

Syndicat Est Creuse Développement

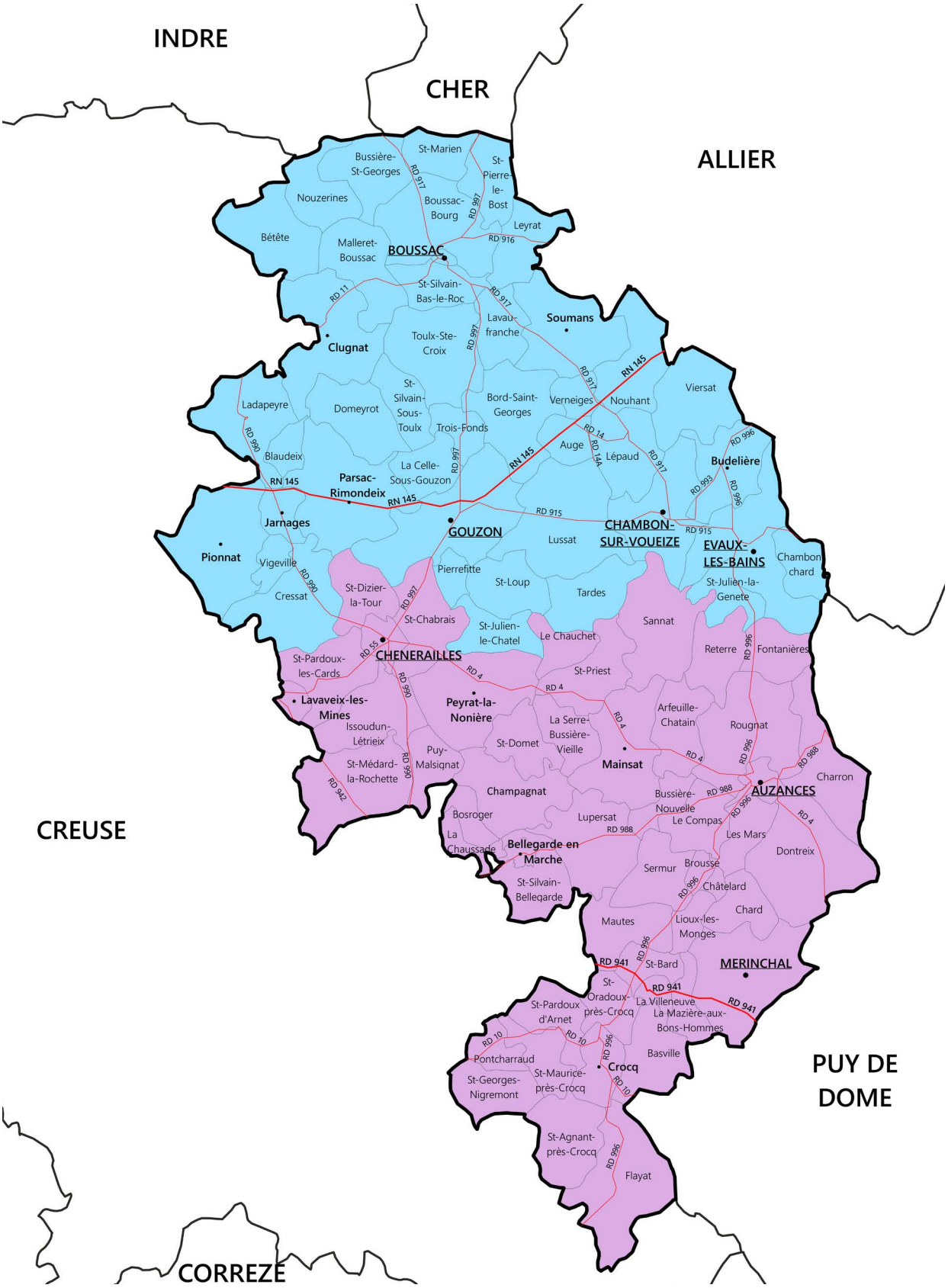

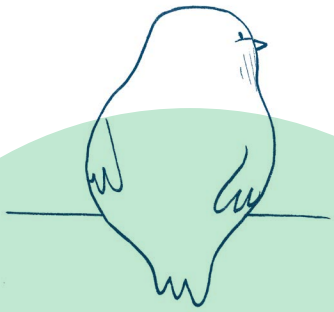

Syndicat et GAL
Est Creuse Développement
6 rue de la Ribière
23 170 Chambon sur Voueize
equipeleader@estcreuse.fr
07 77 05 90 38 / 05 55 82 79 17

EST CREUSE développement

Union Européenne

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

LEADER